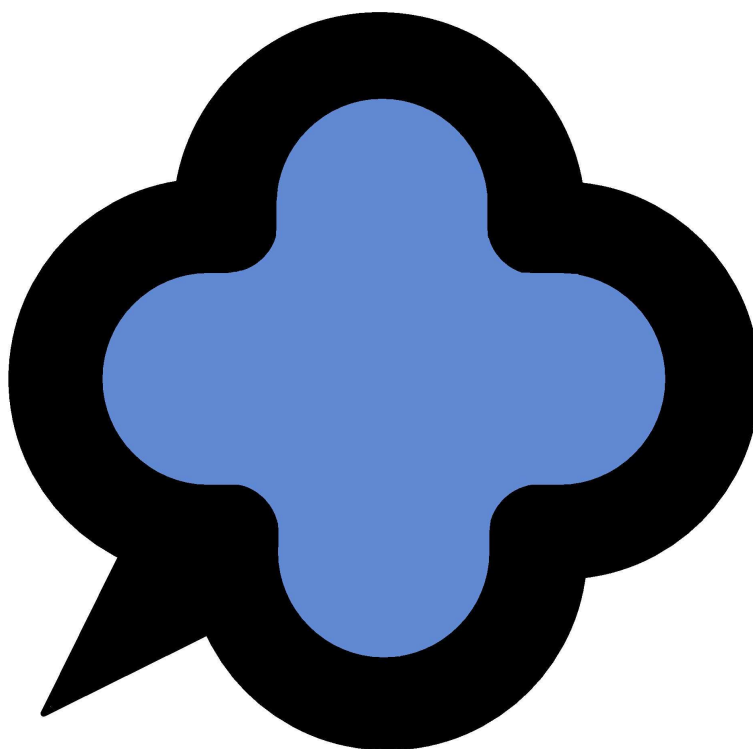


RAPPORT D'ACTIVITES 2008

*fondation***MÈRESOFIA**



*fondation***MÈRESOFIA**
Place du Tunnel 23
1005 Lausanne
Tél. 021 661 10 15
info@fondation.ch
<http://www.fondation.ch>

RAPPORT D'ACTIVITES 2008

Née à Lausanne en 1992 pour soutenir la Révérende Mère Sofia, notre fondation a pour but de venir en aide aux plus démunis. S'appuyant d'une part sur les différentes structures d'aide créées en fonction des besoins de la rue et d'autre part sur le mode de travail de Mère Sofia, notre soutien s'adresse à toute personne en difficulté. Sans a priori, sans préjugé et sans discrimination, nous les accueillons et tentons de leur apporter une réponse adaptée à leur situation.

Depuis plus de 16 ans, la Fondation œuvre dans cette même optique de « venir en aide aux plus démunis sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine » (but de la Fondation Mère Sofia, inscrit dans son acte constitutif du 12 mars 1992). Ainsi nous sommes présents auprès des plus défavorisés non seulement pour leur tendre la main, mais également pour mobiliser leurs ressources afin de les soutenir dans une démarche de mieux-être.

Sommaire

Le Parachute.....	4
Préambule	4
Population marginalisée ou en rupture adulte.....	5
Populations mineures.....	12
2. Colis Alimentaires	18
Introduction	18
Les Colis Alimentaires, service social de rue : rappel historique.....	18
Le travail social et l'aide alimentaire des Colis : témoignages.....	19
Quelques chiffres pour les Colis Alimentaires.....	24
Projets et perspectives des Colis Alimentaires	27
Conclusion	28
3. La Soupe populaire	29
Les bénéficiaires.....	29
Les bénévoles	30
La nourriture	32
Le local.....	32
Le réseau.....	33
Conclusion	33
4. Macadam Services	35
L'évolution des activités	35
Effets pour les bénéficiaires et sur le public-cible.....	37
Etat de l'insertion dans le réseau social régional	40
Rapprochement des organismes publics.....	41
Perspectives	42
5. Direction générale.....	44
Cahier des charges	44
Ressources humaines	45
Recherche de fonds.....	46
Finances.....	48
Avenir 2009.....	51
Remerciements.....	53

Le Parachute

Préambule

L'année 2008 a été conditionnée par la réorientation de l'activité du Parachute. Depuis plusieurs années, l'accueil du Parachute était sujet à questionnements, à des niveaux tant de cohérence sociale, de réorganisation de la politique en matière de grande marginalité que de mode de financement.

Par conséquent et afin de ne pas perdre une vingtaine d'année de savoir faire, le Parachute devait opérer un changement radical de son activité.

Ainsi, le Parachute a, au cours de l'année 2007, entamé une réflexion et des recherches afin de se réorienter. Ce travail fut basé essentiellement sur des observations et des entretiens faits directement sur le terrain avec nombre de nos partenaires. En effet, grâce aux expériences acquises tant au travers de l'activité de l'entité qu'au contact avec le nombreux public accueilli au sein du Parachute, le responsable et son équipe ont entamé, dans le réseau, un travail de recherche d'un nouvel objectif découlant des différentes pistes émergentes.

C'est dans cette optique que le Parachute a, de fin 2007 à début 2008, fermé son accueil pour adultes en difficultés. Ceci afin de mettre en place, à l'interne, un programme de transition permettant d'amener les résidents et les usagers de notre structure à trouver d'autres solutions pour leur avenir. La mise en place de ce plan a eu comme première conséquence une réduction de la partie « accueil diurne et nocturne » des personnes venant de l'extérieur, afin de se concentrer exclusivement sur les prestations destinées aux seuls résidents du Parachute et de les accompagner spécifiquement dans des recherches de solutions pour la fermeture. Cette manière de faire a ainsi permis de déshabituer progressivement tous les bénéficiaires et de les orienter dans le réseau préexistant. Ces mesures ont été précédées et accompagnées d'une large communication dans le réseau quant à la prochaine fermeture du Parachute.

Il s'agit par conséquent de différencier le présent rapport d'activité en 2 parties bien distinctes :

1. L'activité du Parachute sous sa prise en charge initiale, à savoir celle de la population adulte, marginalisée ou en rupture, au travers d'un accueil diurne et nocturne qui est resté ouvert jusqu'au 4 juillet 2008.
2. Le nouveau concept de prise en charge à bas seuil, tourné autour des adolescents de 14 à 18 ans, sous le mandat du SPJ. Ce nouveau Parachute a vu son premier habitant intégrer la structure en septembre 2008.

Population marginalisée ou en rupture adulte

« Unité d'accueil pour personnes en difficulté. 6 chambres sont à disposition pour des projets d'insertion. Il fonctionne 24 heures sur 24 »

Les prestations matérielles offertes par le Parachute sont le reflet de la réalité de besoins exprimés par des personnes qui ne peuvent pas accéder à des structures à plus haut seuil. Il est souvent le dernier recours, l'ultime chance de ne pas sombrer complètement. Il est aussi et surtout l'endroit où l'on peut se rétablir, se reconstruire et faire des projets. Un lieu nécessaire à tous ceux qui ont décidé de ne pas baisser les bras, mais qui ne sont pas encore prêts à se mettre en route de manière autonome.

L'année 2008 a vu le Parachute recentrer sa prise en charge autour de ses habitants, compte tenu des décisions qui nous ont été imposées. La première conséquence fut de mettre en place une délimitation beaucoup plus importante de l'espace d'accueil afin de privilégier une orientation basée sur la recherche de solutions, destinée aux seuls usagers de la partie « accueil diurne et nocturne ».

En effet, pleinement actifs dans son rôle d'entité généraliste, nous accueillons et tentons d'apporter une réponse adaptée à la situation de chacun. Par le biais d'horaires d'ouverture bien définis et afin de restreindre le nombre de demandes nous parvenant de l'extérieur, cette baisse d'offre nous a permis de dégager du temps à la fois pour les usagers et les personnes résidant du Parachute. En effet l'objectif visé était d'éviter un retour à la rue consécutif à la fermeture effective de l'entité au 4 juillet 2008.

2008 (janvier à juin) en quelques chiffres...

2900 visites
 1800 repas de midi servis à des usagers
 61 nouvelles personnes (chartes signées)
 12 habitants ont vécu au Parachute et ont passé
 1464 nuitées dans ses murs.
 66 nuits d'hébergement d'urgence ont été accordées

1. Les habitants

Les habitants, après acceptation de leur demande d'hébergement liée à la définition d'un projet personnel, se voient attribuer un référent qui les accompagne et les soutient dans la réalisation de leur projet. Pour cela, 5 chambres résidentielles sont à disposition.

Ce lieu d'accueil se définit comme un lieu de transition et la notion de travail en réseau est fondamentale.

L'essentiel de la demande est le fait de personnes dépendantes à un produit psychotrope. Près de la totalité des habitants est victime de problèmes de logement et par conséquent est sans domicile fixe. Ce fait a pour effet de renforcer encore

la précarisation de ces personnes face à leur situation administrative, sociale et sanitaire. C'est pourquoi, nous offrons de façon temporaire et le temps du séjour, la possibilité à chaque habitant de déposer son adresse au Parachute.

Un de nos objectifs principaux dans l'accompagnement des personnes qui viennent résider au sein du Parachute est de les intégrer dans une vie communautaire. Cet élément est fondamental dans notre prise en charge, car il est nécessaire, pour une grande proportion de personnes hébergées, de leur permettre de ré-acquérir voire d'acquérir les notions de base. Par exemple le maintien de sa chambre en état salubre, des espaces communautaires propres, mais aussi de la préparation des différents repas tout comme l'acquisition de notions d'hygiène minimale. Ces notions sont indispensables dans une perspective d'accès, mais surtout de maintien à un appartement qui leur est propre.

L'année 2008 (janvier à juin) a vu 12 habitants (6 hommes et 6 femmes) séjourner au Parachute. Les problématiques dominantes identifiées à l'entrée ont été :

	hommes	femmes	Total
Toxicomanie	1	3	4
Cas psy	3	3	6
Alcool	2	0	2
Total	6	6	12

A l'issue du séjour des habitants, nous avons ainsi répertorié les objectifs visés durant celui-ci. Les catégories principales sont :

a) Acquisition d'un logement

Une grande proportion des personnes accueillies au Parachute est confrontée à la problématique du logement. Les démarches destinées à régler ces difficultés sont souvent vouées à l'échec auprès des gérances, car la solvabilité du candidat locataire ne peut, dans la plupart des cas, être établie. En conséquence, l'accès au droit au logement dans bien des immeubles s'avère impossible. En revanche, il subsiste encore et heureusement quelques solutions auprès de particuliers, d'hôtels ou de pensions.

En parallèle des démarches visant la recherche de logement, un important travail motivationnel est fait avec l'habitant afin de l'amener à participer aux cours mis en place par le service UNILOG de la ville de Lausanne. Ces cours permettent aux participants d'acquérir les outils nécessaires afin d'optimiser leurs recherches.

b) Bénéficiaire d'un hébergement de transition / d'un lieu de post-cure

Cette catégorie regroupe les situations où la personne a besoin d'un lieu de transition pour effectuer le passage de la rue à un lieu de sevrage ou à un appartement. Mais elle regroupe aussi simplement celles et ceux qui souhaitent

«faire une pause» car ils se sont retrouvés temporairement en rupture avec leur environnement habituel, mais qui recherchent, néanmoins, le besoin d'être entourés. L'écoute et le travail motivationnel sont ici prépondérants pour aider l'habitant à renouer les liens rompus et à se reconstruire.

Si le but de l'habitant est d'effectuer un sevrage, le Parachute mettra à sa disposition les moyens de visiter des lieux de post-cure (Bartimée, le Levant, Les Oliviers, etc..). Il aidera l'habitant à vérifier sa motivation et l'assistera dans ses démarches avec son réseau médical, soit le plus souvent le Centre St.-Martin, ou, dans de plus rares cas, le médecin de famille.

c) Accompagnement à une prise en charge médicale et psychologique

Dans bon nombre de situations, les habitants ont une médication prescrite accompagnée du suivi médical qui en découle. Ce suivi, assuré par le Centre St-Martin ou par un médecin privé, nous amène à effectuer un travail d'accompagnement et de réseau important. Tout cela est évidemment nécessaire pour le maintien de la personne vers le chemin de l'abstinence ou d'une baisse de sa consommation.

Si l'habitant ne parvient plus à gérer sa situation ou sa problématique, il est parfois nécessaire qu'un suivi ambulatoire, par le biais du SIM (suivi de vie en milieu ouvert) s'organise. La démarche se veut empathique et l'accent est mis sur une démarche volontaire afin d'amener la personne à avoir un regard sur sa situation et un premier contact qui ne l'engage en rien sur un suivi à long terme.

Cela permet aux personnes volontaires d'avoir des ressources supplémentaires (réseau) lorsque celles-ci quittent le Parachute.

La mise en place avec le SIM d'une collaboration en réseau régulière ainsi que la possibilité, pour l'équipe, de faire appel au SIM pour des situations qui le nécessitent et ce, non seulement à l'interne du Parachute mais aussi à l'extérieur, offre des solutions de réduction des risques. Cela s'est avéré très utile dans la prise en charge, non seulement d'habitants, mais également d'usagers en souffrance.

d) Accueil et taux d'occupation

Le Parachute met à disposition 6 chambres individuelles dans sa capacité maximale, mais s'organise en réalité autour de 5 chambres résidentielles, la 6ème étant réservée à l'accueil d'urgence et ce, de façon permanente durant l'année.

Cette chambre d'urgence répond à des demandes spontanées déposées au jour le jour ou à la sollicitation du réseau pour une prise en charge pré-définie. L'octroi de cette prestation doit donc rester de courte durée (1 à 4 jours maximum). Il s'agit de différencier l'aspect résidentiel de celui de l'accueil d'urgence en deux objets bien distincts.

Taux d'occupation du résidentiel : 852 nuitées ont été offertes au travers de nos 5 chambres durant les 6 mois d'activité. Cela correspond à un taux d'occupation de 93.35%.

Taux d'occupation de la chambre d'urgence : 66 nuitées ont été offertes au travers de notre chambre d'urgence durant les 6 mois d'activité. Cela correspond à un taux de 37% d'occupation.

A noter, que le Parachute fait face à des populations qui sont en proie à de conséquentes difficultés tant au niveau social, de toxicodépendance, ou/et psychologiques. Ainsi le projet qui a motivé la demande de chambre doit dans certains cas être malheureusement abandonné.

2. Les usagers

Afin de pouvoir fréquenter Le Parachute, chaque nouvel usager doit passer individuellement un entretien destiné à lui expliquer et lui faire signer les règles fondamentales de la Charte du Parachute. Celles-ci garantissent notamment l'accès, sans discrimination, à la structure.

Mois	nouveaux usagers
Janvier	4
Février	4
Mars	3
Avril	13
Mai	13
Juin	14
Juillet	8
TOTAL	61
Femmes	8
Hommes	53

a) L'accueil diurne

L'offre du Parachute, en prévision de la fermeture, s'est vue fortement réduite. Elle a évolué d'un accueil ouvert à tout moment et à toute personne, à un accueil restreint. Pour ce dernier, nous avons redéfini les horaires d'ouverture de la journée et avons accompagné les personnes par une prise en charge spécifique en vue d'une orientation. Notre offre de repas gratuits, tous les 2 jours, que nous proposons en échange d'une tâche dans la maison à toute personne ayant signé la charte, a été abandonnée. Cette démarche avait pour but d'amener les usagers à trouver d'autres alternatives que le Parachute. Ces modifications de plages horaires nous ont donné plus de disponibilité, tant au niveau des habitants que de celui des usagers, et nous a permis ainsi un meilleur travail de suivi, de mise en lien et d'accompagnement vers l'extérieur.

Bien que ces changements étaient parfois difficiles à intégrer pour les usagers, nous avons néanmoins pu répondre à bon nombre de sollicitations, tant au niveau des logements que de l'emploi ou des démarches administratives. Nous avons ainsi pu favoriser un nouvel élan autour du volontariat pour certains de nos

bénéficiaires. Ces derniers voulaient faire quelque chose de leur temps et surtout travailler à stabiliser leur consommation ou conforter leur abstinence. Ils se sont, de façon bénévole, engagés à faire des travaux de rénovation au sein du Parachute.

Un accueil réduit est néanmoins resté possible, afin de permettre à toute urgence d'être prise en considération comme le voulait notre mission initiale.

b) L'accueil nocturne (de 23h15 à 7h15)

Sachant que le Parachute allait fermer, nous avons voulu donner un mouvement transitoire afin de préparer ainsi les personnes bénéficiaires de notre prestation à trouver progressivement d'autres solutions.

L'ouverture de la nuit offre à toute personne la possibilité de venir fréquenter le Parachute pour y obtenir écoute et combler sa solitude. Le bénéficiaire peut aussi vouloir tout simplement partager, autour d'un petit en-cas ou d'un café, un moment de convivialité.

L'écoute et l'orientation sont au cœur de notre accueil de nuit. Durant cette période de transition, nous nous sommes attachés encore davantage à offrir un soutien orienté vers des solutions d'accompagnement. Ces dernières ont permis de prendre en considération, de façon individuelle, la situation de chacun lors du colloque hebdomadaire mené par l'équipe éducative. Pour y arriver, l'offre a été limitée à 10 nuits complètes maximum par personne et par mois pour fréquenter notre structure. Cela a permis de mettre en évidence la problématique encore plus profonde de certains qui ont pu nous exprimer leurs difficultés, et de ce fait, nous avons pu les accompagner individuellement et plus spécifiquement.

Nous avons mis un effort tout particulier sur la mise en lien des personnes fréquentant notre structure durant la nuit afin qu'elles effectuent des démarches personnelles, pendant la journée, en vue d'améliorer leur situation. Les personnes qui ont fréquenté notre structure avec cette démarche n'ont pas vu leur quota de 10 nuits au mois diminuer, pour autant que leur passage ait été de courte durée (4-5 heures max.).

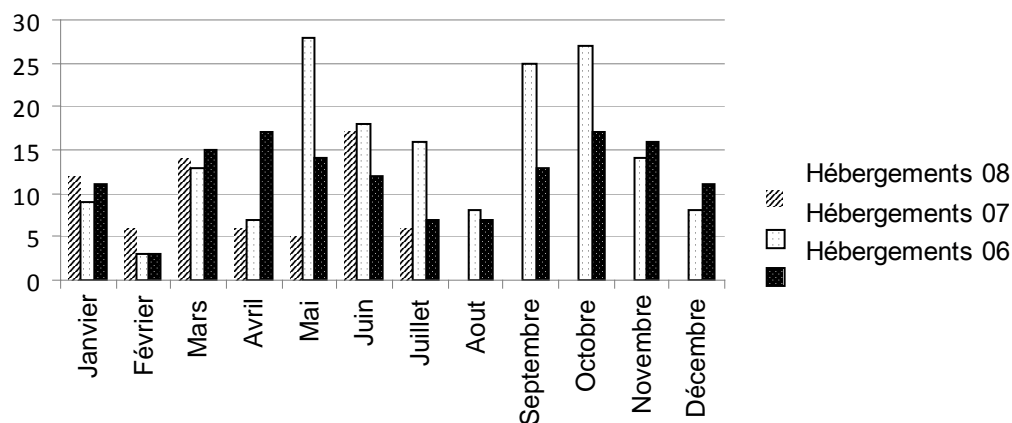
Mois	Moyenne par nuit	Total de personnes	Proportion de femmes
Janvier (21 j)	3	124	18
Février	5	226	40
Mars	6	196	41
Avril	11	252	39
Mai	10	297	38
Juin	9	408	10
Juillet	5	328	8
TOTAL	6	1831	194

c) L'hébergement d'urgence

Les hébergements d'urgence sont accordés à des personnes en situation de détresse. Un contrat est signé avec la personne hébergée afin de l'informer et de lui demander de respecter les règles de maison.

La détresse se présente de façon très diverse. Ainsi, les intervenants sont sollicités tant pour des questions médicales (sortie du CHUV, bobos en tout genre, problèmes physiques) que pour soulager, dans l'urgence, les situations de grande souffrance psychologique et souvent référées par le réseau. Dans ces cas, la question centrale est celle de l'âge pour vérifier si nous sommes en présence d'un mineur. Lorsque ce cas de figure se présente, une attention particulière est accordée et le mineur est suivi dès son arrivée pour l'aider à reprendre contact avec les siens ou son réseau.

Au total 66 (176 en 2007) nuitées ont été passées « en urgence » au Parachute par 43 (95 en 2007) personnes différentes.



Evolution de l'hébergement d'urgence

3. **Violences et sanctions**

Le Parachute, se définit comme un lieu d'accueil à bas seuil. Il a pour objectif de ne pas re-stigmatiser les bénéficiaires. Nous favorisons donc les sanctions éducatives quand cela s'avère possible. Elles se concrétisent par des travaux divers au sein du Parachute, par des exercices de réflexion écrite mais, dans tous les cas, se veulent être des sanctions adaptées à la situation de chacun. Il s'agit, par conséquent, de relever ici que le bas seuil n'implique pas l'absence d'un palier minimal, dont font partie l'absence de consommations, de violences (verbales ou physiques), ou de tout trafic.

Durant l'année 2008, la police est intervenue à quelques reprises, à notre demande, soit pour des questions de violation de domicile, soit de non-respect de sanction, ou encore lorsqu'une personne pouvait se mettre en danger ou créer un danger pour les autres bénéficiaires ou nos intervenants.

Néanmoins, nous notons que les cas d'agression physique continuent à être en recul par rapport aux années précédentes. En revanche, les situations de violences verbales et de non-respect des règles restent présentes.

4. Conclusion

Une grande majorité des habitants ou des usagers est confrontée aux problèmes de logement avec pour conséquences une péjoration de leur état psychologique. Il s'avère particulièrement difficile de prendre en charge ce type de problèmes dans un cadre ambulatoire tel qu'est le Parachute. En effet, notre démarche ne se veut nullement astreignante mais plutôt empathique. D'autant plus que ces problèmes d'ordre psychologique sont accompagnés d'autres problématiques liées à une consommation active de drogue, d'alcool, de médicaments ou de plusieurs de ces produits.

Si certaines expériences ont été concluantes, d'autres prises en charge se sont avérées plus délicates à mener. Car si la plupart des personnes ont déjà un suivi ou en ont eu un, toutes ne sont pas enclines à entreprendre une démarche de reconnaissance de leur problématique initiale.

Ceci nous amène à émettre de vives inquiétudes pour l'avenir et ce après la fermeture de notre structure. En effet et dorénavant, tant pour les personnes en souffrance qui ont été accueillies que celles qui auraient pu être accueillies au sein du Parachute, la situation va devenir encore plus difficile et, par conséquent franchement inacceptable. Car soyons objectifs, une amélioration de l'offre de logements ne se dessine pas. Ajouté à cela que beaucoup de structures de type pensions et hôtels abordables ferment les unes après les autres et que les unités de logement communales ou cantonales n'ont pas un parc de logement exponentiel. Tout laisse à penser que les laissés pour compte vont voir leur situation se péjorer et que la présence de personnes vivant dans la rue pourrait être en recrudescence.

C'est en date du 4 juillet 2008, que les activités vieilles de 13 ans, qui ont permis de tenter au Parachute de venir en aide à bon nombre de personnes venant d'un peu partout, non seulement de Suisse mais également d'ailleurs dans le monde, se sont malheureusement terminées....

Je tiens à formuler des salutations et remerciements à toutes les personnes qui ont su, de près ou de loin, apporter leur soutien au Parachute au travers d'un parcours riche en situation de vie et d'Humains.

Ce qui m'amène, à saluer tous les anciens et présents intervenants qui ont su, de par leurs engagements de tous les instants, faire vivre ce lieu d'accueil.

Populations mineures

« Foyer mixte d'accueil à bas seuil d'exigence pour mineurs de 14 à 18 ans. 8 places sont disponibles afin d'accompagner les jeunes dans leur projet respectif. Il fonctionne toute l'année »

1. Préambule

Avec comme objectif de combler un manque évident existant dans la prise en charge des jeunes en grandes difficultés, le Parachute, sous la houlette de la Fondation, a entamé des discussions avec le Service de protection de la jeunesse de l'Etat de Vaud (SPJ) dans le but de concrétiser son projet de lieu d'accueil à bas seuil pour les adolescents.

En effet, ce vide a été constaté sur la base des observations faites directement sur le terrain, au contact des différents partenaires du réseau bas seuil, discuté et observé par différents assistants sociaux du SPJ.

Des contacts ont été pris auprès d'autres acteurs du terrain afin de nous forger un avis plus précis sur la réalité de la situation de jeunes en souffrances. Tous ont été unanimes sur l'urgence de disposer d'une structure qui permette la prise en charge de jeunes de type bas seuil. Les témoignages d'éducateurs de rue liés au jeunes, qu'ils soient du bas seuil ou non, ceux d'assistants sociaux et d'autres éducateurs nous ont permis de confirmer nos pistes et ainsi de conforter la pertinence d'engager une réflexion relative à ces observations.

L'équipe du Parachute a donc entamé dès le début de l'année 2008, tout en assurant son activité initiale, une phase de réflexion portant sur ce nouveau concept.

Après moult contacts avec le SPJ tout au long de cette phase de conceptualisation, une autorisation d'exploiter a été délivrée lors de la présentation du projet de concept définitif. La date de mise en service a été déterminée d'entente avec le SPJ et fixée au 4 août 2008.

Afin d'opérer quelques travaux de rénovations et d'adaptation, la structure a été fermée durant un mois avant la réouverture selon le nouveau concept. La configuration de certains espaces a nécessité un aménagement pour permettre au final d'obtenir la capacité d'accueil visée, soit 8 places en résidentiel.

2. Le projet

Le projet se définit autour d'une structure à bas seuil d'exigence prenant en charge les problématiques de la jeune population en proie à de grandes souffrances ou en rupture. Evolutive, elle est basée sur le jeune et ses compétences.

Le Parachute se veut être une structure ouverte et la priorité a été portée sur la création du lien et de la mise en application d'une responsabilisation du jeune face à la réalité d'une vie communautaire. Le but est que ce dernier intègre des

exigences de respect de l'autre, de responsabilisation, d'échange de compétences ainsi que de participation au bon fonctionnement de la maison. Toutes ces mesures ont pour objectif l'octroi d'outils permettant l'autonomie à long terme.

Basée sur une prise en charge alternative, la démarche vise à proposer aux jeunes un hébergement minimal progressif, avec lequel ils peuvent vivre et qu'ils sont en mesure de respecter.

Ces jeunes proviennent de milieux sociaux très différents et doivent être abordés dans leur intégralité tout en tenant compte de la réalité (environnement, contexte culturel et social) des difficultés et des limites de chacun. Ce projet permet surtout d'accueillir la personne où elle en est et de construire avec elle une relation, en fonction de ses besoins et attentes et non en fonction de ses projections.

Les modèles de prise en charge traditionnels sont souvent inopérants dans un certain nombre de situations. Il s'agit au travers de cet accueil de privilégier une approche qui favorise le maintien du jeune dans notre structure. Celle-ci a pour but de prévenir une dégradation de la santé physique ou psychique de l'individu, mais aussi d'éviter le maintien dans un système d'exclusion sociale et/ou dans une marginalisation de la personne grâce à un éventail de moyens :

- L'offre d'un lieu à bas seuil d'exigence permettant une adaptation face au jeune et à sa problématique.
- L'appivoisement des jeunes par un travail de retissage du lien
- L'information
- La réduction des risques
- Un appui sur les compétences du jeune
- L'accompagnement socio-éducatif
- L'apprentissage de la vie en communauté

Le but de cette prise en charge consiste, dans la mesure du possible, à ce que le jeune puisse, au terme de son séjour, dégager des solutions de projets à long terme permettant d'envisager un avenir et favorisant l'accès aux prestations éducatives résidentielles.

Ce type de prise en charge permet également de poser une observation de fonctionnement du jeune dans son ensemble face à une vie en communauté et, dans certaines situations, une meilleure réorientation si le jeune présente quelques difficultés.

3. *L'accueil et la prise en charge*

Toute demande d'admission au Parachute émane du Service de Protection de la Jeunesse au travers des différents assistants sociaux car notre structure fonctionne sous mandat direct du SPJ.

Dès qu'une demande est déposée, un rendez-vous est pris afin de faire connaissance à la fois du jeune et de son réseau. A son arrivée, le jeune est pris en charge et un référent est désigné au sein de l'équipe. C'est ce dernier qui coordonnera le suivi en relation avec le réseau du jeune.

Cette prise en charge est possible au travers de trois éléments de base qui servent de fil conducteur :

- **L'écoute active.** Elle permet de déterminer les éléments définissant la personne mais aussi ce qui l'anime afin d'en dégager des pistes destinées à optimiser la prise en charge et le suivi.
- **Le lien.** Un travail est fait sur le lien afin de créer un contact empathique et de donner la possibilité au jeune de formaliser ses difficultés et ses limites. Chacun fait un pas pour s'adapter à l'autre.
- **L'entretien motivationnel.** Grâce à des entretiens régulièrement agendés, nous tentons d'amener le jeune à la pré-contemplation, la contemplation, la décision, l'action et le maintien.

Les détails de la prise en charge sont discutés de façon individuelle avec chaque assistant social et chaque jeune, afin de dégager les lignes directrices qui lui seront proposées.

A noter qu'une demande de jeune ne peut être traitée de façon spontanée, ni même les demandes de la part d'un parent. Toute démarche présentée au Parachute doit faire l'objet d'une annonce au SPJ, ceci tant pour des questions légales que de devoir d'information.

4. Les chiffres, afin d'illustrer les 5 derniers mois de l'année :

- 11 sollicitations pour une demande d'admission
- 2 demandes non abouties, les jeunes ne se sont pas présentés
- 9 admissions
- 1 fin de prise en charge, placement en appartement
- 1 fin de prise en charge, placement en milieu hospitalier
- 1 fin de prise en charge, expulsion

Etats des effectifs au 31.12.2008 :

- 6 jeunes en foyer (4 filles / 2 garçons)

A noter, que durant cette période, nous avons accueilli une majorité de jeunes filles (5 filles / 4 garçons), avec une moyenne d'âge d'environ 16.5 ans.

Périodes	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Présences	0 / 5	4 / 5	4 / 8	7 / 8	8 / 8
nuitées	0 / 216	83 / 240	95 / 248	139 / 240	177 / 248
% du mois	0 %	34.6 %	38.3 %	57.9 %	71.4 %
% total	41.44 %				

Taux d'occupation résidentielle

Il est à relever que lors de l'ouverture du Parachute, le 4 août 2008, un grand nombre d'infrastructures liées à l'adolescence et plus particulièrement rattachées au SPJ étaient alors en période de vacances, ce qui explique l'absence de placement durant tout le mois d'août. Ensuite, nous observons une augmentation progressive jusqu'à la fin de l'année, où le Parachute a même fonctionné dans sa capacité maximale durant quelques jours de décembre.

Ce constat ne fait que confirmer de la nécessité d'un tel lieu. En fin de compte, 494 nuitées sur une capacité totale de 1192 ont été enregistrées durant ces cinq premiers mois d'activité, ce qui correspond à un taux moyen de 41.44 % d'occupation.

5. Les jeunes et leurs réseaux

Les jeunes qui sont venus résider au sein du Parachute sont issus de différentes régions du canton, sont de toutes classes sociales et sont tous suivis par le SPJ. Dans certaines situations, l'adolescent fait l'objet d'un suivi particulier et est placé sous la mesure DIOP, ce qui permet une prise en charge individualisée.

Étant donné que notre prise en charge à bas seuil définit un accueil de la personne où elle en est, nous avons pris en charge des jeunes sortant directement de la rue, de squats, de foyers, du domicile parental, souvent doublé de la mesure DIOP.

Nous sommes par conséquent en contact fréquent avec les différents éducateurs du SPJ et du dispositif DIOP. C'est ainsi que nous avons été amenés à suivre 4 résidents placés simultanément au Parachute et bénéficiant de cette mesure.

Dans le parcours cabossé que ces jeunes ont en commun, l'observation de ces derniers nous montre une résilience surprenante afin de faire face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés. Les schémas qui définissent notre société que sont l'école, le modèle de bienséance, les limites, le monde adulte, etc., sont le reflet des éléments d'exclusion (à leurs yeux et vécus) contre lesquels ils sont en révolte.

Souvent, la non-finalisation d'un parcours scolaire est une des difficultés qui met un jeune en situation délicate, si bien qu'il est parfois nécessaire de rétablir avec certains d'entre eux des axes de base définissant ce qu'est la relation avec autrui. Car la conséquence directe de leur parcours est la mise en relation, parfois précoce, des conventions qui opposent le monde des adolescents et leurs problématiques à celui des adultes.

Ces jeunes sont la plupart du temps dans une confrontation perpétuelle des règles, des limites et des différents modèles qui régissent notre société. Il est donc

important de prévoir, pour une majorité de situations, des prises en charge adaptées aux réalités individuelles, selon un modèle d'accompagnement qui s'appuie sur le lien, la prévention et la réduction des risques.

C'est ce que l'ensemble du réseau (Le SPJ, les différentes institutions proposant des solutions de stages, travail et cours, etc.) tente, avec le concours du Parachute, à instaurer. En effet, mettre en place un projet de vie, construire son futur, se projeter dans une activité est un exercice qui ne correspond pas à un objectif premier pour bon nombre des résidents que nous avons suivis.

L'action se portera sur l'accompagnement du jeune dans cette démarche afin qu'il puisse exprimer une volonté, une envie ou d'entrer, via le SPJ, dans un cursus qui ne correspond souvent pas à la représentation de son modèle de vie, dans l'immédiat tout du moins.

6. La violence et les sanctions

De façon presque inévitable, l'équipe du Parachute a été confrontée à la violence verbale de la part de certains jeunes, qui profèrent des vagues d'insultes à tout va pour des motifs parfois bénins.

Ceci confirme la difficulté qu'ont les adolescents ici concernés à avoir des repères solides leur permettant d'intégrer les quelques règles en vigueur dans l'institution et en rapport à la vie en communauté.

Nous avons été contraints de faire appel à la police à de nombreuses reprises, ceci en raison de comportements du jeune qui se confrontait au cadre et règlements existants au sein de la structure. Afin de permettre de remettre le cadre en place, mais en raison de la nature parfois violente du conflit, il est arrivé qu'un des jeunes soit emmené au poste de police afin d'y subir un interrogatoire.

Il est à noter que nous ne déplorons qu'une seule altercation comportant de la violence physique sur un éducateur, et il n'y a eu heureusement aucune blessure importante.

En revanche, la durée parfois très courte qui sépare les événements, la nature complexe d'une telle prise en charge et la problématique lourde des résidents, a mis les nerfs de l'équipe à rude épreuve.

Ceci démontre encore une fois le niveau élevé de souffrances endurées par les jeunes.

Compte tenu que nous sommes une structure à bas seuil d'exigence, nous appliquons un système de sanctions évolutif. Il est basé essentiellement sur la personne et ses problématiques afin de déterminer la nature de la sanction.

Celle-ci peut aller, comme dernière échéance et après de multiples avertissements, jusqu'au renvoi. Mais les sanctions tentent surtout, au travers d'exercices de réparations, de TIG internes, d'écritures, ou de jours de renvoi à l'extérieur (de 1 à 3 jours quand les faits sont graves ou répétés), de restaurer le calme et ce malgré la répétition parfois lancinante de tels événements. Elles veulent aussi favoriser le retour à des bases sur lesquelles cette jeune population peut s'appuyer mais aussi se confronter.

7. Conclusion

Compte tenu du fait que nous travaillons dans un cadre spécifique et nouveau sur bien des plans, notre institution devra faire preuve d'une grande faculté d'adaptation sur de nombreux points.

Il est important de signaler que le Parachute n'a disposé que d'un mois pour opérer les changements nécessaires à la mise en place de ce projet et que l'activité a par conséquent démarré en n'ayant pas pu optimiser au maximum ses prestations comme souhaité initialement.

En effet, le Parachute s'inscrit maintenant dans des prestations qui sont issues du SPJ et les délimitations, en matière de protection des mineurs, de droit, de collaborations de travail avec les différents partenaires que le Parachute est susceptible de rencontrer, etc., sont encore à formaliser ou à construire. De même, la prise en charge dite à bas seuil d'exigence devra faire l'objet à l'interne d'adaptations fréquentes en raison du contexte novateur de la démarche prise pour les mineurs et du contexte social.

Néanmoins, c'est une action qui fait sens dans le contexte actuel et sa pertinence et sa nécessité sont d'ores et déjà démontrées.

Un remerciement particulier à notre bénévole, Michel Tabord, pour sa disponibilité et sa régularité qui honorent l'action du bénévolat.

Yann Dupuy
Responsable du Parachute

2. Colis Alimentaires

« Offrir écoute, orientation et aide alimentaire à toutes les personnes de la région lausannoise se trouvant en situation financière difficile afin de les aider à agir face à leur problématique »

Introduction

« Martin Buber, le philosophe existentialiste de l'université de Jérusalem, a une phrase : "Confirmer l'autre" qui a eu une signification pour moi. Il dit "Confirmer veut dire... accepter tout le potentiel de l'autre... Je peux reconnaître en lui, connaître en lui la personne qu'il a été... créé pour se développer... je le confirme en moi, puis en lui-même, en rapport avec cette potentialité qui... peut alors être développé, peut évoluer". (...) Si je l'accepte comme un processus "en développement", alors je fais ce que je peux pour confirmer ou rendre effectives ses potentialités ».¹

Si un rapport d'activité expose généralement le dynamisme d'une entreprise ou l'exercice d'un service dans une institution au travers de calculs, de tableaux ou de statistiques, l'exercice en la matière sera des plus succinct cette année pour l'entité des Colis Alimentaires (ci-après CA). En effet, le vol de l'ordinateur portable et de sa mallette enfermant les données administratives et les sauvegardes informatiques de l'entité, au mois d'octobre dernier, ne permet pas d'exposer formellement la situation des Colis en chiffres.

Ainsi le travail effectué par les CA sera illustré pour l'année 2008 par un rapide rappel historique des buts et de la mission de l'entité, et au travers de quelques problématiques rencontrées au cours de l'année. Des témoignages vont aussi éclairer le suivi effectué au sein des CA. Finalement, avant d'exposer les événements marquants et les espoirs de développement des CA, quelques chiffres seront alors mentionnés. Ces derniers n'apporteront qu'un reflet partiel de la réalité des CA en 2008, et il faudra les interpréter avec prudence et sans extrapolation.²

Les Colis Alimentaires, service social de rue : rappel historique

Les Colis Alimentaires ont vu le jour il y a maintenant plus de 6 ans. A l'époque, le concept des CA reposait sur deux constats faits au sein des populations défavorisées. D'une part les dépenses imprévues, les petits crédits, etc... poussaient certaines personnes dans les rouages de l'endettement, et ce n'était que lorsque la situation devenait catastrophique qu'elle apparaissait au grand jour. D'autre part le budget alimentaire d'un ménage était le premier à être coupé

¹ Carl Roger, « voir en l'autre une personne en développement », tiré sur <http://sergecar.club.fr/documents/rogers1.htm>

² Nous remercions donc d'avance les lecteurs pour leur indulgence et leur compréhension.

lorsque des difficultés survenaient. Ces deux constatations sont toujours d'actualité.

Aujourd'hui, force est de constater que le mandat confié par la ville de Lausanne à la Fondation Mère Sofia en 2002 est des plus adaptés et répond adéquatement aux personnes se trouvant en situation financière et/ou sociale difficile, et désireuses de recouvrer leur autonomie.

Le travailleur social de ce service de rue a l'opportunité d'entrer en contact rapidement avec les personnes précarisées, puisqu'il œuvre sur le terrain et fait un travail de proximité. Le biais de colis alimentaires gratuits offre l'avantage de diagnostiquer rapidement la/les problématique/s et d'apporter une réponse utile. La distribution de colis effectuée est donc un moyen pour atteindre le but recherché.

Il n'est nullement question pour les CA de remplacer les services sociaux déjà existants, mais d'orienter la personne en fonction de la problématique rencontrée et de travailler en complémentarité avec eux.

Il faut aussi rappeler qu'en sollicitant les CA, la personne est d'accord de s'investir pour résoudre elle-même sa ou ses problématiques. Le travailleur social des Colis n'agit en principe (presque) pas! Il est présent, il écoute, il « dépoussière » les ressources existantes, il confirme le potentiel du bénéficiaire, lui donne les outils nécessaires (informations, orientations, revalorisation, encouragements, et quelques fois des coups de pied dans le derrière !), mais il laisse le bénéficiaire se développer.

Se développer prend du temps et exige souvent un retour aux CA pendant plusieurs semaines. Cette période ne doit pas être trop longue pour éviter toute dépendance, mais suffisante pour que le bénéficiaire puisse évoluer, repartir avec des ressources accroissant son propre capital de potentialité. Il faut aussi relever que devant la précarité et l'urgence vécue dans un contexte de proximité de rue, bien grande est la tentation pour le travailleur social des Colis de vouloir tracer un chemin fait de solutions lui paraissant juste logiques et complètement adaptées à la problématique du bénéficiaire... Il se doit pourtant de laisser le choix au bénéficiaire qu'il considère comme un adulte responsable et libre, et qui est par conséquent à même d'estimer ce qui est bon pour lui-même ou non ! C'est de cette façon que nous abordons les notions d'autonomie et celle de dignité humaine aux CA.

Le travail social et l'aide alimentaire des Colis : témoignages

1. Mme B. assistante sociale au CSR de l'ouest lausannois :

« Carla³ est une femme d'une quarantaine d'années. Elle a subi des violences conjugales, et après un séjour à Malley Prairie, elle a demandé le divorce. Son mari expulsé est retourné vivre en Espagne avec leur fils. Carla s'est retrouvée seule du jour au lendemain, sans ressources financières, avec un appartement de 3 pièces sur les bras de Fr. 1350.- plus Fr. 100.- de charges. Son mari a emporté tout

³ Prénom fictif

ce qu'il a pu et surtout leurs économies. Nous sommes intervenus financièrement pour elle et avons pris en charge son loyer jusqu'à l'échéance du bail. En même temps elle a perdu son travail. Elle m'a expliqué qu'elle payait en premier toutes ses factures, puis elle se nourrissait avec ce qui lui restait, parfois très peu. Une de ses amies, qui connaît la situation, l'invite parfois pour un repas.

Malheureusement, les normes du RI ne prennent pas en compte un loyer si important pour une personne seule. Par conséquent, une part de son forfait RI couvre l'excédent de loyer. Carla cherche un appartement plus petit et surtout moins cher. Malheureusement, elle n'a pas beaucoup de succès auprès des gérances. En période de pénurie, elle n'est pas une candidate ayant des atouts aux yeux des gérances. Elle a un petit salaire, elle est seule, elle a un permis B. Carla a très vite de nouveau trouvé un autre emploi. Malgré tout, son loyer étrangle son budget.

Pour rappel, le forfait pour 1 personne est de Fr. 1110.- tout compris (nourriture, vêtements, électricité, téléphone, abonnement, bus 2 zones, abonnement 1/2 tarif, frais de toilette et ménage). La norme pour un loyer pour 1 personne est de Fr.765.- charges en plus. L'appartement de Carla était de Fr. 1350.- plus Fr. 100.- de charges. Par conséquent, selon les normes du RI, nous ne prenons en charge (après l'échéance du bail) que Fr. 765.- ;Fr. 585.- étaient à sa charge (sur un forfait de Fr. 1110.- c'était beaucoup quand elle était au RI) et sur son petit salaire (env. Fr. 2600.- brut) aussi.

J'ai orienté Carla vers les Colis Alimentaires en lui expliquant que cela pourrait l'aider à finir le mois, tant qu'elle n'aurait pas trouvé de solution. C'est ainsi que la travailleuse sociale des Colis est entrée dans la situation. Elle a rencontré Carla à la permanence et a pris contact téléphoniquement avec moi pour que nous puissions coordonner nos actions pour aider Carla le plus efficacement possible.

Les Colis ont fait des démarches avec Carla pour s'inscrire auprès de gérances, et l'aider à monter un dossier avec les documents usuels. Obtenir les documents n'était pas aisé pour Carla puisqu'elle avait entre-temps trouvé un travail en dehors de Lausanne et partait très tôt le matin et rentrait très tard le soir. Elle ne pouvait pas prendre des congés pour avancer dans ses démarches de peur de perdre sa place. L'appui de sa seule amie et de langue maternelle albanaise n'était pas suffisant.

En plus des démarches administratives, les Colis ont pu lui fournir une aide alimentaire pour lui permettre de se nourrir et de rester à flot au niveau de ses factures courantes. De mon côté je recherchais des solutions pour payer des factures un peu plus conséquentes et lui permettre de ne pas avoir de poursuites.

Notre soutien conjoint a permis à Carla de se sentir moins seule face à l'adversité. Elle était parfois très découragée et elle m'a fait part que cela lui faisait du bien d'aller aux Colis Alimentaires. Bien sûr l'aide alimentaire concrète était bienvenue, mais aussi la bienveillance et le temps d'écoute que pouvaient lui consacrer les Colis Alimentaires ce qui n'est souvent pas possible dans un CSR. Par ailleurs, ayant souvent de la peine à comprendre les courriers qu'elle recevait, et étant vite paniquée, elle a pu dépouiller pendant une période son courrier aux Colis Alimentaires, le lire et le comprendre avec la travailleuse sociale. Cela lui a permis d'acquérir des bases et de prendre de l'assurance petit à petit dans des démarches administratives afin de s'en sortir seule.

Pour Carla qui travaillait à 100 % il n'était pas facile de me rencontrer, elle me faisait parvenir par courrier les documents nécessaires, les Colis avaient d'autres disponibilités qui nous ont permis d'être complémentaires. »

La situation de Carla est un exemple des problématiques que nous rencontrons souvent aux Colis. Mais il est surtout l'exemple d'une collaboration fructueuse entre un service étatique et l'entité des Colis Alimentaires.

Ainsi, l'assistante sociale du CSR et la travailleuse sociale des CA ont pu coordonner leurs efforts pour éviter à Carla de sombrer dans la spirale de l'endettement ce qui aurait été un facteur pénalisant d'autant plus la recherche d'un appartement. Le profil de Carla s'est avéré être une difficulté pour trouver un logement (permis B, working-poor, etc...). Le CSR et les CA ont travaillé ensemble pour palier à ce fait. Par ailleurs, si Carla s'est avérée être une battante, elle était encore très fragilisée par les événements conjugaux difficiles qu'elle venait de vivre. Dès lors, nous avons pu nous aussi nous associer pour soutenir alternativement la bénéficiaire. Finalement en réunissant la liberté que nous offrent nos cadres d'intervention respectifs tout en considérant les limites de ces derniers, nous avons pu proposer à Carla une palette de solutions répondant à ses besoins.

2. Témoignage de Patrick C, ancien bénéficiaire des Colis alimentaires :

« Bonjour,

Je me présente : Patrick 39 ans. A l'époque il y a 4 mois je me suis retrouvé chômeur à l'assurance après 8 ans passés dans la même entreprise, licencié à cause de problème de dos. Me retrouvant au chômage à 50% et à 50% à la perte de gain, je me suis retrouvé comme on dit pour être poli dans la (m...) galère !

Trois mois avec aucun versement de ma perte de gain et 80% de mon 50% de chômage, (Fr. 1400.-) sans aide possible du service social. Eh oui car le système suisse ne fait pas toujours bien les choses pour vous aider ! Donc là, tout ne va pas pour le mieux, le mental en prend un coup et la santé (mon dos) ne s'arrange pas car je dois courir dans tous les sens entre recherches d'emploi et visites, chômage (caisse), pertes de gain, arrangement avec les impôts, ...re-chômage car il manque toujours un document !

Finalement tout ceci et le fait de ne plus avoir de moyens financiers m'ont poussé à bout. En plus de tous ces soucis, j'ai eu la douloureuse peine de perdre mon papa.

Là plus rien ne va. Mais je ne voulais pas me laisser sombrer encore plus, par respect et honneur à mon père. J'ai pris mon courage à deux mains et j'ai rangé ma fierté dans ma poche. J'ai été voir les Colis Alimentaires de la Fondation Mère Sofia.

Ce service était disponible et sans préjugés, et j'ai retrouvé un petit espoir de me sortir du tunnel.

Les Colis m'ont donné de quoi manger, boire, me laver, de quoi vivre un peu mieux et de l'aide pour toute cette maudite paperasse !...Et ça, ça vaut tout l'or du monde.

Aujourd'hui j'ai retrouvé un emploi et gentiment je remonte la pente. Mais sans cette aide chaleureuse je n'y serais pas arrivé. Alors quoi qu'il arrive même si c'est dur et que la vie ne fait pas de cadeaux pensez qu'il y aura toujours quelqu'un pour vous aider ! Dommage qu'il n'y ait pas plus d'endroits comme les Colis ou on vous aide lorsque rien ne va plus.

En fait, les Colis m'avaient parlé de la Soupe populaire et des Cartons du cœur qui pouvaient aussi m'aider pour manger. J'ai pris contact avec les Cartons du Cœur mais il fallait attendre plusieurs jours avant de pouvoir avoir quelque chose à manger et je n'aurais pas eu droit à 4 mois de dépannage hebdomadaire ! Moi, j'étais dans une situation d'urgence, je n'avais plus de quoi me nourrir.

Pour la Soupe je n'ai pas pu m'y résigner. En tant qu'ancien cuisinier et indépendant de nature c'était difficile de faire le pas. En plus avec tout ce que je courais déjà pour mes démarches administratives et

avec mes ennuis de dos, de devoir se déplacer tous les soirs jusqu'à la Soupe c'était difficile et je me serais senti dépendant de l'heure, et du repas tout fait que l'on m'aurait servi.

Etre accueilli aux Colis est facile même si ce n'est pas forcément facile d'aller demander de l'aide, mais lorsqu'on a fait le pas, que l'on a vidé son sac, et que l'on repart avec l'espoir que la situation va s'arranger, et concrètement avec des pistes, et un soutien pour les démarches administratives, et en plus avec des cornets de nourriture que l'on a pu choisir, cela fait un bien énorme.

On sait que l'on n'est pas moins pauvre, mais on se sent quand même comme les gens « normaux », parce que les Colis ont compris ce que l'on vit, et vont nous aider ou donner des pistes pour avancer et surtout qu'on peut choisir ce que l'on va cuisiner et pouvoir le cuisiner comme et quand on veut. Aux Colis, j'ai conservé ma dignité humaine et la liberté de pouvoir vivre presque comme les autres gens...(...) »

Malgré le système de politique sociale dont nous disposons en Suisse le témoignage de Patrick démontre qu'il n'est pas infaillible et que malheureusement certaines personnes en font les frais puisqu'elles n'entrent dans aucune norme d'aide sociale ou étatique existante. L'un des axes des Colis Alimentaires fonctionne selon un principe du comblement des « trous » du dispositif actuel. En 2008, les Colis alimentaires ont suivi plusieurs personnes qui se sont retrouvées dans ce cas de figure.

3. Témoignage de Sylvianne G.

Le 3ème et dernier témoignage ci-dessous est celui de Sylvianne qui est encore bénéficiaire aux Colis. Les CA tentent de lutter contre toutes formes de précarités. La collaboration que nous avons menée avec Sylvianne dans le cadre des Colis alimentaires était axée sur trois objectifs principaux :

- Apprentissage + gestion pratique et émotionnelle de l'administratif
- Affirmation de soi
- Autonomie financière, affective et sociale

Sylvianne étant disposée à se mobiliser pour se sortir de ses situations de précarité, les Colis Alimentaires l'ont reçue pendant 6 mois à raison d'une fois par semaine. Aujourd'hui la collaboration entre Sylvianne et les CA touche à sa fin. Les Colis n'interviennent plus qu'une à deux fois par mois pour un petit dépannage alimentaire. Cette aide permet à Sylvianne de continuer à redresser sa situation financière grandement chamboulée par une séparation.

« Bonjour, je m'appelle Sylvianne et je vais vous expliquer mon parcours. J'ai connu la maladie qui m'a conduite à l'AI, j'ai été trompée plusieurs fois durant plusieurs années par mon mari que j'aimais follement. Ce dernier était très porté sur l'alcool. Pendant mes 23 ans de mariage je me suis coupée du monde, je ne sortais pas. Ma maladie a aussi beaucoup chamboulé ma vie. C'est aussi à cause d'elle que mon mari a commencé à me tromper et qu'il a eu de plus en plus d'emprise sur moi. Il me quittait, il revenait, ceci quatre fois de suite, et j'essayais de tenir le coup et de lui pardonner pour mes filles. Ma première fille est partie se mettre en ménage et je suis restée avec ma cadette que mon mari montait contre moi. Mon mari buvait de plus en plus et m'a quittée une 5ème fois pour retrouver sa maîtresse.

En juillet 2008 je n'en peux plus. Je me dirige aux Colis alimentaires. J'ai entendu que là-bas on peut recevoir de l'aide alimentaire. Je n'ai plus rien dans le frigo, pas un sou, et plein de factures et de la paperasse qui arrivaient de partout (jusque-là je n'avais jamais touché à ce genre de chose, c'est tout mon mari qui gérait et quand je posais une question il me disait que je n'avais pas à m'inquiéter tout était en ordre) ... En fait je me suis retrouvée avec plein de dettes, les déclarations d'impôts n'avaient pas été faites depuis plusieurs années, mes factures de médecins pas remboursées, et il n'avait pas déclaré que j'étais à l'AI....

J'avais tellement peur d'aller demander de l'aide que j'ai demandé à ma fille aînée de m'accompagner.

En arrivant aux Colis Alimentaires (c'était en juillet un jeudi et il faisait une canicule) je tremblais comme une feuille. L'assistante sociale m'a proposé en premier lieu que l'on boive ensemble quelque chose de frais. (Elle a dû sentir mon état de stress). Nous fumons quelques cigarettes ensemble et cela me rassure. J'ai senti qu'aux Colis je pourrais être comprise. Elle m'a demandé d'exprimer ce que je ressentais, toutes mes émotions. Je suis repartie de ma première visite aux Colis en me sentant sécurisée, car elle m'a dit que dans un premier temps on n'allait pas focaliser sur ma paperasse, mais plutôt sur tout ce qui me tracassait dans ma tête et que petit à petit on s'attaquerait ensemble à ce qui me faisait peur. Et puis nous avons rempli ensemble des sacs de nourriture (...)

Je suis revenue aux Colis la semaine suivante et au fil des semaines je lui apporté un papier, puis deux, puis trois... Chaque fois on travaillait ensemble sur la compréhension de ces courriers que je recevais. Je lui disais ce qui me faisait peur et elle me montrait comment faire...J'avais une telle angoisse qu'au début je n'osais ni téléphoner toute seule, ni aller dans les bureaux. Alors on a fait des téléphones ensemble, au début c'est elle qui les faisait puis un jour elle m'a passé le téléphone et je me suis lancée, mais elle était avec moi. Elle m'a aussi accompagné à l'office des poursuites (j'en avais très peur, car on m'avait raconté des horreurs sur ce service). J'ai pu voir que les gens là-bas n'étaient pas si terribles que ça. A chaque entretien nous avons parlé du lien que j'avais avec mon mari. J'étais devenue une victime et il fallait que je sorte de là sinon il continuerait à me persécuter.

Aux Colis j'ai appris que j'avais plein de ressources et qu'il fallait les faire renaître et que j'avais des droits aussi, comme par exemple droit aux subsides pour l'assurance maladie et à des prestations complémentaires. Petit à petit j'ai pris confiance en moi. Avec l'assistante sociale on a posé ensemble des objectifs selon mes désirs. Elle me demandait tout le temps : « Quels sont tes besoins Sylvianne ? » (...) Je ne peux pas raconter en détails toute l'évolution mais aujourd'hui j'aimerais dire que je suis quelqu'un de vivant. Aujourd'hui, je n'ai plus peur d'aller à la boîte aux lettres, j'ai appris à ne pas m'angoisser devant le courrier. Voici ce que j'ai pu apprendre aux Colis Alimentaires : A me construire avec mes propres outils, à prendre du temps pour savoir si cela vaut la peine de s'angoisser ou non, à persévérer même s'il y a des embûches, à ne pas prendre sur moi les remarques désobligeantes que l'on reçoit des bureaux administratifs, à tenir tête à mon mari et à en savoir bientôt plus que lui sur la paperasse, à me confronter plutôt que de me rabaisser, à sortir de ma co-dépendance. Maintenant Je sais écrire un courrier et ose téléphoner pour demander des renseignements lorsque je ne comprends pas. Et puis j'ose rencontrer des gens. Je fais partie d'une association, je fais du bénévolat régulièrement, j'invite des gens pour partager des repas canadiens et je me suis inscrite à un cours d'informatique.

Je voulais dire aussi que si aux Colis il fait très chaud l'été et très froid l'hiver pour moi qui avais une très grande peur des bureaux, le bureau du camion des Colis était super. C'est un petit espace où l'on se sent bien pour parler. J'ai envie de terminer mon témoignage en disant aux personnes qui sont découragées et dans le désespoir : tends ta main, car personne ne te la tendra si tu ne le fais pas, ose aller vers la Fondation Mère Sofia qui te guidera. »

4. Problématiques rencontrées sur le terrain

Parmi les problématiques rencontrées sur le terrain nous constatons que les changements de situation professionnelle (perte d'un emploi, attente d'un premier versement de prestations RI, de chômage, ou d'IPG etc..), ou personnelle (séparation ou divorce, mesures pré-provisionnelles, ou en litige financier) sont des facteurs récurrents d'un plongeon dans la précarité. De moins en moins de personnes ont un petit bas de laine pour faire face jusqu'à l'obtention d'un dépannage ou de prestations.

-Dans le cas de séparations ou de divorces nous avons côtoyé un bon nombre de femmes n'ayant jamais eu l'occasion de s'occuper du budget ou des comptes de la cellule familiale. Pour la plupart elles n'avaient jamais eu l'occasion de prendre le courrier dans la boîte aux lettres. Dans cette situation, tout comme pour Sylvianne ou Carla, il faut leur apprendre à dépouiller le courrier, à classer, à lire une facture ou un décompte bancaire ou postal, à leur expliquer la terminologie employée dans l'administration. Des termes comme numéro de contribuable, franchise et quote-part, débit et mêmes poursuites sont à intégrer pour elles. En même temps, ces mêmes femmes doivent apprendre à gérer émotionnellement le fait d'apprendre qu'elles se retrouvent souvent codébitrices de milliers de francs de dettes, que les factures de leur médecin de famille n'ont pas été honorées, etc... Nous tentons aussi de leur apprendre à tenir un budget mensuel. Il n'est pas si évident que cela de gérer par exemple un forfait RI ou AI, lorsqu'on n'a jamais eu un porte-monnaie en poche.

-Les CA rencontrent aussi de plus en plus de working-poor, ou de personnes se trouvant juste au-dessus des normes étatiques établies ne leur permettant aucune aide. Ainsi, l'achat de matériel scolaire pour leurs enfants, une simple facture de plomberie ou de dentiste va déstabiliser le budget familial pendant plusieurs semaines.

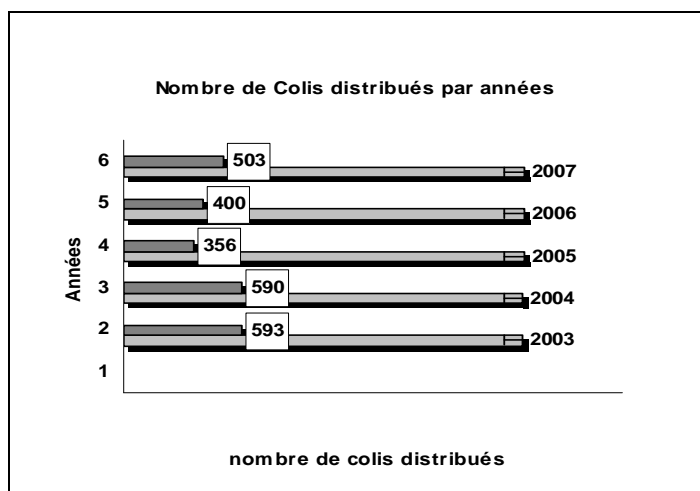
-Enfin tout comme les années précédente, une catégorie de personnes qui ont franchi régulièrement la porte des Colis Alimentaires sont toutes celles qui ont cru pouvoir s'en sortir seules, celles qui étaient dans des situations d'urgence et/ou ne connaissaient pas leurs droits et les possibilités d'aide, ou encore celles qui étaient en total rupture de dialogue avec un service social public.

Quelques chiffres pour les Colis Alimentaires

Jusqu'à cette année les rapports d'activités des CA ont toujours transmis des données calculées sur une année civile d'activité. Comme mentionné dans l'introduction, le cambriolage à la mi-octobre du PC portable des Colis et de la mallette contenant toutes les données et les sauvegardes ne permettra de donner qu'un éclairage partiel de l'activité des Colis.⁴

⁴ Les données de janvier, février, et septembre sont tirées d'un travail effectué pour la CARL (centrale alimentaire de la région lausannoise) qui voulait se rendre compte du nombre de Colis effectués sur quelques mois de l'année. Les données de novembre et décembre sont les seules données restantes pour 2008.

1. Nombre de colis distribués



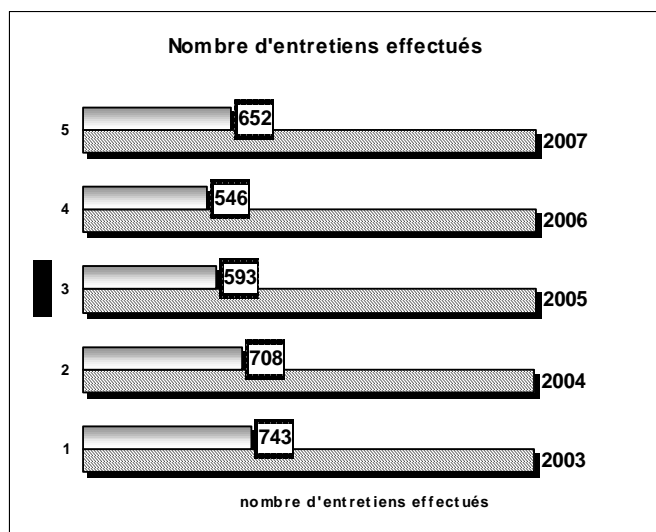
Année 2008	Nombre de colis distribué par mois
janvier	90
février	75
septembre	132
novembre	125
décembre	104

Janvier et février sont chaque année deux mois particulièrement difficiles pour les gens de tout horizon. Cadeaux, fêtes de familles, décompte de chauffage, plaque et assurance voiture, etc... Les familles précarisées sont d'autant plus touchées par l'euphorie de Noël. C'est un fait, les fêtes de fin d'année grèvent le budget des parents qui cherchent à gâter leurs enfants quand bien même ils savent qu'ils vont en faire les frais les 3 premiers mois de l'année suivante.

Devant ces situations les CA ont tenté de mener une « campagne de prévention ». Ainsi, dès le mois de septembre, il a été proposé aux parents de réfléchir au budget dont ils auraient besoin pour passer les fêtes et de mettre en place une stratégie pour éviter de mettre leur budget à néant. Dans un but éducatif, et pour contrer l'effet d'endettement conséquent aux fêtes, les CA ont pu proposer aux familles ne pouvant se permettre aucun écart, de venir chercher quelques colis sur la fin du mois de novembre et avant Noël. Ceci explique les chiffres relativement élevés du nombre de colis distribués en novembre et décembre 2008.

Le mois de septembre a été le mois le plus chargé de l'année 2008. Aucun phénomène particulier n'explique concrètement ce pic. Rappelons simplement que l'année passée, le mois de septembre a été un mois pluvieux et les températures ont été très fraîches pour la saison. Ce facteur a toute son importance dans le budget alimentaire des personnes précarisées ; manger chaud est plus coûteux. Certaines familles fréquentant les CA durant cette période ont mentionnés se trouver serrées au vu des nombreux frais qu'elles avaient dû faire pour la rentrée scolaire (frais d'écolage, achat de vêtements et de chaussures, baskets pour l'intérieur des salles de sport, baskets pour l'extérieur, et pantoufle de rythmique, par exemple), ainsi qu'aux dépenses dues aux semaines vertes ou autres camps organisés par les écoles et intervenant presque immédiatement après la rentrée des classes.

2. Nombre d'entretiens effectués



Année 2008	Nombre d'entretiens par mois
janvier	99
février	95
septembre	141
novembre	133
décembre	115

Tout comme pour la quantité de colis distribués le nombre d'entretiens est élevé en début d'année, ceci s'explique par un nombre de nouveaux bénéficiaires venant chercher de l'aide aux CA. Rappelons aussi que les CA sont avant tout un service social et éducatif de rue, cela signifie pratiquement qu'aucun colis n'est délivré sans entretien préalable et sans travail administratif, social ou éducatif sur les problématiques qui ont conduit les bénéficiaires dans une situation de dénuement. Ainsi, les entretiens peuvent sembler intensifs mais notre expérience sur le terrain nous a montré qu'un suivi très rapproché est nécessaire et oblige les bénéficiaires à être acteur et à s'investir plus vite dans la résolution de leurs problèmes donc dans une démarche d'autonomisation.

Bien souvent les réponses aux démarches administratives tardent et peuvent durer pendant plusieurs semaines. Les entretiens servent alors à travailler sur l'apprentissage de l'attente, sur l'angoisse que celle-ci suscite et sur les autres pistes ou problématiques à explorer pendant ce laps de temps. Chaque entretien et point de situation sont aussi un outil pour le travailleur social des CA qui lui permettent de mesurer concrètement les démarches effectuées par le bénéficiaire et celles qui lui ont été impossibles. Ainsi, avec le bénéficiaire, le travailleur social évalue les besoins et les outils nécessaires à ce dernier jusqu'à ce qu'il puisse effectuer ses démarches tout seul.

Comme toutes les années, les entretiens effectués au mois de novembre et décembre sont aussi des moments permettant aux bénéficiaires d'exprimer la solitude qu'ils ressentent et l'appréhension qui les envahit à l'approche des fêtes. Les CA ont été particulièrement attentifs à cela cette année et les entretiens ont aussi été un outil pour créer un lien entre certains bénéficiaires. Ainsi plusieurs ont fait un grand pas pour sortir de leur isolement et sont entrés en lien avec d'autres pour ne pas passer les fêtes tout seul. La construction d'un bout de réseau est un jalon important dans le retour à l'autonomisation.

3. Statut des cellules familiales reçues en novembre et décembre 2008

Les chiffres mentionnés ci-dessous proviennent des données récoltées du 2 novembre au 18 décembre 2008, soit sur 7 semaines consécutives, ce qui représente 28 jours de permanence des CA.

	Nombre de personne seule	Nombre de familles monoparentales avec 1, 2, 3, 4, 5,6 enfants	Nombre de couples avec 1,2,3,4 enfants
Novembre 2008	18	29	2
Décembre 2008	24	24	3

Sur les deux derniers mois de l'année 2008 on constate que parmi les bénéficiaires fréquentant les CA, le nombre de familles monoparentales est largement représenté. Bien souvent il s'agit de femmes se retrouvant avec la garde des enfants n'ayant comme apport financier qu'un soutien étatique (minimum vital, AI, rente de veuve, etc...). Des pères en difficultés financières, ou n'ayant qu'un petit salaire et accueillant leurs enfants pour les vacances scolaires sont venus aussi chercher de l'aide. Les couples qui ont fréquenté les CA pendant cette période étaient parents de nombreux enfants, soit de 3, 4, et 5 enfants.

Comme mentionné plus haut le nombre de personnes seules qui ont fréquenté régulièrement les CA à cette période de l'année se sont toutes avérées être des personnes avec un réseau primaire quasi inexistant et souffrant de solitude à l'approche des fêtes.

Projets et perspectives des Colis Alimentaires

Hormis le travail de terrain effectué par les CA, cette année 2008 a été consacrée à la présentation de l'entité dans les différents CSR du canton dans le but d'étendre les prestations des Colis Alimentaires au-delà de la ville de Lausanne. L'accueil positif des services sociaux quant à la cantonalisation des Colis Alimentaires les a amenés à porter le dossier devant le DSAS. Ce dernier est en train de l'examiner et nous espérons qu'il donnera son feu vert à la Fondation, afin qu'un suivi social de proximité et une distribution alimentaire puissent être exercés à un niveau cantonal.

L'entité des Colis a aussi remis sur pied une équipe de bénévoles qui sont pro-actifs en son sein. Ces volontaires sont un précieux soutien au niveau de la logistique, du maintien du fonctionnement de l'entité, et même dans les tâches informatiques et administratives. Les bénévoles des CA sont aussi prêts à s'investir en apportant leur soutien à la Direction générale notamment lors de manifestations.

Dans un avenir proche, les Colis Alimentaires pensent mettre sur pied des cours pour les personnes qui se retrouvent en grande difficulté dans la compréhension des documents administratifs usuels tels que décompte bancaire, assurance maladie et accident, impôts, poursuites, etc...

D'autres intentions pour améliorer ou compléter les prestations de l'entité sont en réflexion, mais il est très important qu'elles ne soient mises en œuvre qu'après vérification d'un besoin réel émanant des personnes que nous rencontrons sur le terrain.

Conclusion

Les témoignages de l'assistante sociale du CSR concernant Carla, ainsi que ceux de Patrick et de Sylvianne rendent certainement compte de l'adéquation d'un service social de rue dans la ville de Lausanne. S'ils témoignent de l'aide qu'ils ont pu recevoir aux Colis, ils ne relatent pas assez l'investissement, les efforts et la volonté dont ils ont fait preuve pour se sortir de leur situation difficile. Les Colis Alimentaires n'ont été qu'une ressource qu'ils ont su exploiter pour rebondir dans leur vie ; et ce n'est ni plus ni moins. Les CA restent une ressource proche et accessible à toute personne qui désire retrouver son autonomie à plusieurs niveaux. De plus il est à souligner que ces témoignages nous démontrent que les CA ne peuvent pas être compris au premier niveau seulement mais qu'ils représentent à chaque fois un mode d'entrée en matière pour apporter une aide utile et nécessaire dans la durée et dans la recherche d'une solution adaptée à chacun. Nourrir une certaine population dans la précarité seulement ferait de ces gens des assistés, mais les aider à ouvrir certaines portes et à débrouiller leur situation permet de les projeter dans un avenir de réinsertion sociale.

Vanessa Oguey
Responsable des Colis Alimentaires

3. La Soupe populaire

« Présente 7 soirs par semaine à la Rue St-Martin 18 à Lausanne, la Soupe populaire offre de quoi manger gratuitement, de l'écoute et la possibilité d'être orienté vers des structures adéquates »

Les bénéficiaires

La plus grande force de la Soupe populaire est la diversité des populations qui la fréquente.

Si au premier abord, la Soupe offre une prestation alimentaire, les motifs conduisant les personnes à fréquenter la Soupe sont plus larges qu'un pur accès à un repas chaud. Pour bon nombre de personnes, la Soupe représente la porte d'entrée au réseau social et, pour nous, un moyen d'entrer en contact avec des personnes souvent non-prises en charge par le réseau.

La Soupe est également le lieu du maintien, voire de la reconstruction, du lien social. Notre société se définit encore essentiellement par le travail, les personnes exclues de la vie économique n'ont que peu d'opportunité de créer du lien, des contacts humains.

1. Populations touchées

Ainsi, si nous avons constaté une baisse de la présence des personnes toxico-dépendantes depuis la "mise sous toit" de cette prestation en 2004, les problématiques des bénéficiaires de la Soupe restent extrêmement variées : précarité, marginalité, migration, solitude, dépendance, etc.

Début 2008, nous avons vu arriver de petits groupes de Roms. Cette arrivée a posé un certain nombre de problèmes, essentiellement liés aux comportements de ces personnes.

Non seulement leur nombre a rompu un certain équilibre des populations fréquentant jusqu'alors la Soupe, mais des attitudes assimilées à de l'irrespect envers la nourriture a généré des tensions. Nous étions souvent confrontés à de la nourriture jetée, à de la vaisselle sale abandonnée sur les tables, etc.

Il a donc été nécessaire de travailler à leur intégration dans le groupe et au respect des règles en vigueur. Ce travail a porté tant sur les Roms eux-mêmes que sur les autres bénéficiaires qui verbalisaient leur rejet face à cette communauté. Un long travail de constant rappel de règles, d'intransigeance face aux comportements inadéquats a été fait avec les Roms pour obtenir que la nourriture ne soit pas jetée et que les lieux soient respectés. Ce "harcèlement" s'est fait conjointement à des messages de bienvenue, le but n'était pas de les exclure de la Soupe, mais bien de les y intégrer.

En parallèle, chaque signe de rejet des bénéficiaires envers cette communauté a été recadré afin d'éviter tout dérapage vers une forme de racisme.

Après environ 6 mois de ce travail d'intégration, nous constatons que la communauté Roms s'est bien acclimatée aux règles de fonctionnement de la Soupe, mais leurs contacts et échanges avec les autres populations restent très marginaux.

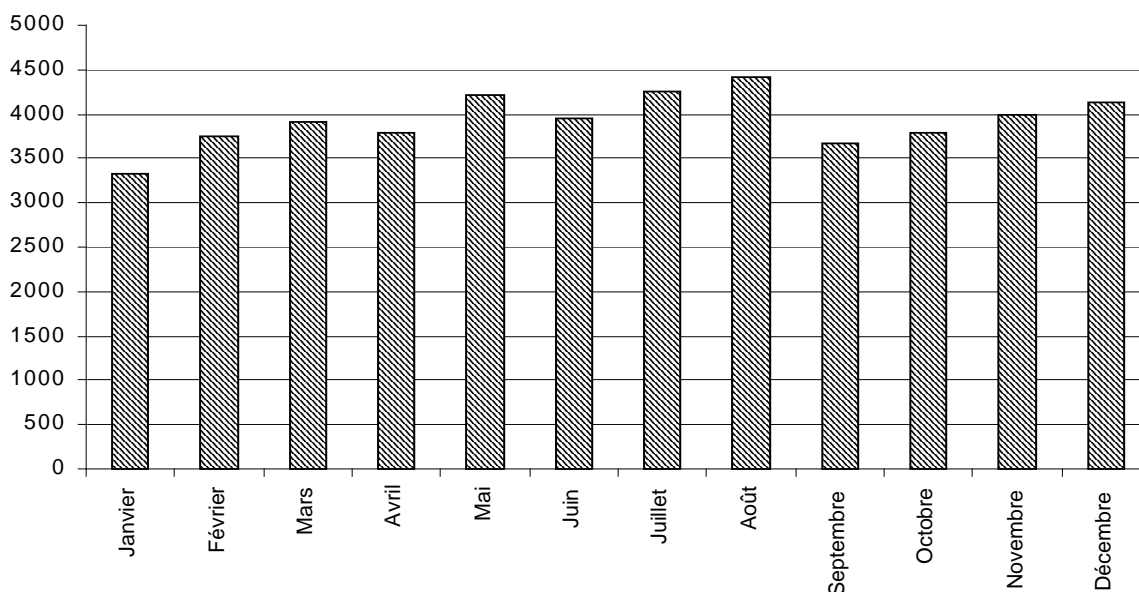
Nous constatons également à la Soupe le même phénomène de bouc émissaire que dans le reste de la société : chaque nouvelle communauté prend la place de "l'étranger", permettant ainsi à la précédente de finir son intégration dans la micro-société que représente la Soupe. C'est ainsi que les populations d'origine maghrébine, qui jusqu'alors occupaient la place de "l'intrus", se sont vues assimilées par le groupe à l'arrivée des Roms.

L'équipe de la Soupe doit donc œuvrer quotidiennement à assurer l'équilibre et la tolérance parmi ses bénéficiaires afin de garantir la convivialité des lieux.

2. *Fréquentation*

La stabilité du nombre de repas servis chaque soir est extrêmement stable.

Si nous accusons quelques pics à 180 bénéficiaires en un soir, aucune variation périodique n'est constatée. Ni les Fêtes de fin d'année, ni les périodes de chaleurs ou de grands froids ne semblent avoir d'impact sur la fréquentation de la Soupe.



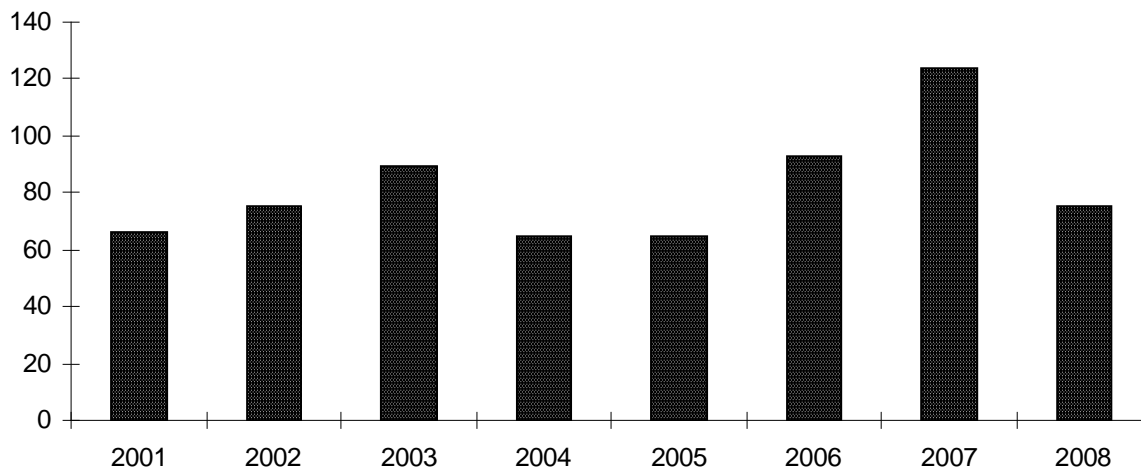
Evolution du nombre de repas servis

Les bénévoles

Le nombre de bénévoles oeuvrant en faveur de la Soupe n'est pas représentatif de la quantité d'heures de travail effectué.

En effet, les bénévoles peuvent se répartir en 4 groupes : Des personnes extrêmement disponibles qui investissent une grande quantité de travail, des personnes qui viennent avec régularité mais dont la disponibilité est restreinte, des

personnes qui viennent ponctuellement et ne fournissant que quelques heures de travail par année et des personnes également bénéficiaires de la Soupe qui donnent un coup de main.



Evolution du nombre de bénévoles

Le total des heures de travail effectuées par des bénévoles représente près de 900 heures par mois, soit environ 5.5 EPT.

Les bénévoles travaillent essentiellement à la confection et à la distribution des repas, ainsi qu'à la récupération des invendus des grandes surfaces et des boulangeries. Le travail social et le maintien du cadre relèvent de la responsabilité des employés de la Soupe, ceci afin de garantir un certain professionnalisme. En effet, le profil des bénévoles est varié et peu d'entre eux peuvent se prévaloir d'une formation avérée dans le domaine social.

La Soupe dispose donc d'une capacité importante de recrutement de bénévoles. Ceci nous semble dû à deux facteurs : les horaires de soir sont en adéquation avec les disponibilités des personnes en emploi et la Soupe populaire véhicule une image forte de solidarité.

Toutefois, au fil des ans, nous avons constaté que certaines tâches logistiques ne peuvent plus être attribuées à des personnes bénévoles, faute d'intérêt de leur part pour ce type d'engagement et de par les horaires décalés de la Soupe. C'est ainsi que les nettoyages de nos locaux doivent être effectués par des employés qui, le cas échéant, se font aider par des bénéficiaires.

De plus, une ouverture 365 jours par an rend la gestion des plannings difficile lors de certaines périodes de l'année, telles les vacances scolaires. Nous devons donc jongler avec les disponibilités variables des personnes volontaires, voire des absences durant toute une période, ainsi que leur demande de se sentir utiles et donc de ne pas être présents en trop grand nombre en même temps.

Travailler avec des personnes qui présentent des profils et des compétences très variables est certes contraignant, mais apporte une diversité bienvenue. Malgré les

diversités, tous ces bénévoles se retrouvent toutefois autour de valeurs communes de solidarité et d'amour du prochain et viennent à la Soupe portés par une réelle motivation.

La nourriture

Au fil des années, les prestations alimentaires de la Soupe ont beaucoup évolué. Si à sa création, la Soupe populaire offrait les invendus de boulangeries et une soupe de légumes, aujourd'hui elle sert des repas chauds plus équilibrés.

Cette évolution est due à plusieurs facteurs :

- l'opportunité : tant la création de la CARL que l'ouverture d'esprit des commerçants nous ont permis de récupérer de nombreux aliments nous permettant d'offrir plus qu'un sandwich et une soupe de légumes.
- les besoins des bénéficiaires : le constat a été fait que bon nombre de personnes trouvent à la Soupe leur unique repas de la journée. Il était donc nécessaire de leur apporter les éléments nutritifs nécessaires à leur organisme.
- la prise en considération de la notion de "plaisir" : dépasser la seule exigence de remplir un ventre contribue à prendre soin de l'autre et à lui donner une place. Nous oeuvrons ainsi à dépasser la seule dynamique de survie pour atteindre celle du respect de la personne, de ses besoins et de ses souhaits.

Si la confection de repas complets a généré une surcharge de travail pour l'équipe, elle a aussi contribué à instaurer un climat de convivialité. Ceci a permis de casser une dynamique purement alimentaire et de permettre aux bénéficiaires de "se poser" pour partager un repas, facilitant ainsi le travail de prise de contact et d'entrée en lien de l'équipe.

Par contre, afin d'éviter que nous n'augmentions artificiellement le degré d'exigence chez les bénéficiaires, nous maintenons un repas très basique (une soupe, une salade complète et les invendus de boulangeries) un soir par semaine et rappelons ainsi aux personnes que les repas chauds ne sont pas un dû et n'existent que par la générosité des donateurs et l'engagement des personnes qui les confectionnent.

L'élargissement des prestations a également conduit à un investissement émotionnel supplémentaire chez les bénévoles. Une liberté est laissée aux équipes de cuisine pour élaborer les repas, en fonction des denrées à disposition, générant ainsi une autonomie et une diversité dans leur travail beaucoup plus gratifiantes.

Si la plupart des denrées utilisées à la Soupe est récupérée gracieusement, certaines sont achetées, soit parce que la CARL ne peut nous les fournir, soit parce que nous tenons à en garantir la qualité optimale (notamment les légumes).

Le local

La tenue d'une soupe populaire dans un espace clos présente des avantages et des inconvénients.

Si avoir la possibilité de s'asseoir a permis de gagner en convivialité et en facilité à entrer en contact avec les bénéficiaires, l'espace confiné rend plus difficile la gestion des différentes populations et leur intégration dans le groupe lorsque le nombre de personnes présentes est élevé.

La dynamique de ne plus être dans la rue, à la rencontre des personnes marginalisées, mais de les contraindre à venir à nous a également présenté des avantages et des inconvénients. Si certaines personnes fortement marginalisées ne parviennent que plus rarement à faire le pas et renoncent ainsi régulièrement à un repas chaud, pour d'autres personnes, cela leur permet de sortir de leur ghetto et de vivre la Soupe comme un moment hors de leur stress de survie.

Le réseau

Le travail en réseau à la Soupe est encore très faible. De nombreuses tentatives de faire participer des intervenants sociaux extérieurs ont été mises sur pied, mais peu ont été efficaces sur la durée.

La difficulté d'entrer en contact avec les populations fréquentant la Soupe populaire rend la participation des collègues du réseau peu concluante. Un travail de mise en lien avec les autres structures doit être fait en partance de la Soupe, d'où l'importance de toujours mieux connaître les prestations offertes ailleurs afin d'orienter les bénéficiaires adéquatement.

On constate également une problématique de collusion d'horaires entre la Soupe et les lieux d'hébergement d'urgence (Sleep-In, Marmotte). En effet, bon nombre de bénéficiaires sont contraints de renoncer à venir à la Soupe afin de pouvoir être présents suffisamment tôt devant les lieux d'hébergement d'urgence pour tenter d'obtenir un lit.

La Soupe ne peut décaler ses horaires d'ouverture car elle dépend de la récupération des invendus des magasins. Dès lors, la Marmotte a tenté de remédier à ce problème en offrant un en-cas aux personnes accueillies. Toutefois, le problème de fond doit encore être travaillé afin de mieux coordonner nos prestations et nos horaires.

Conclusion

Si le travail de maintien du lien effectué cette année au sein de la Soupe a été notre cheval de bataille, il nous a semblé primordial, pour que s'instaure un climat de convivialité entre tous, que chacun accepte l'autre dans sa différence. Cette acceptation est la seule possibilité d'existence pacifique entre les différentes communautés et mentalités, le seul cadre aussi d'un travail social en profondeur.

Si la crise financière de cette année n'a pas encore eu d'effet sur le nombre de bénéficiaires fréquentant la Soupe, il conviendra d'être attentifs à une éventuelle augmentation de ce nombre.

Deux raisons à cela. Premièrement en fonction de l'exiguïté du local de la Soupe, une fréquentation durable supérieure à 150 personnes entraînerait une certaine tension latente qui nous obligerait à être pleinement attentifs au bon déroulement

de la soirée. Et dans un deuxième temps, cela ne nous laisserait que peu de disponibilité pour un travail social en profondeur.

Les améliorations nutritives apportées à la qualité de la nourriture et la surcharge de travail qu'elles ont occasionnée nous obligent aussi à pérenniser les équipes de bénévoles liées à la confection de repas.

De plus, nous tenons à souligner que le travail de la Soupe est une leçon d'équilibrisme ! Nous évoluons dans une constante tension entre offrir un repas équilibré et risquer de transformer la Soupe en une cafétéria gratuite pour tous, offrir un espace chaleureux et n'être qu'un tremplin vers les prises en charges du réseau, offrir un minimum de confort et rester le plus proche possible de la rue, respecter le besoin d'anonymat des bénéficiaires et créer un lien avec eux, permettre à chacun de se sentir le bienvenu et ne pas le rendre dépendant à la structure.

La Soupe est un lieu où les bénéficiaires peuvent recréer un premier lien avec la société. Les personnes souffrant d'exclusion y apprennent le contact avec un espace citoyen et dépassent ainsi les appréhensions limitant leurs demandes d'aide en vue d'une amélioration plus durable de leur situation.

Les bénéficiaires de la Soupe peuvent ainsi expérimenter un lien dans lequel les étiquettes stigmatisantes sont dépassées et où ils peuvent être accueillis sans préjugés. Ils redeviennent des êtres respectés, écoutés et responsabilisés dans leur comportement, premier pas vers une mobilisation de leur part.

Si la mixité des populations et leur cohabitation dans un espace clos sont parfois difficiles, leur intégration dans le groupe est facilitée par une approche du bénéficiaire en tant qu'individu et non en tant que représentant d'une problématique. Nous n'accueillons pas à la Soupe une personne toxico-dépendante, mais un individu particulier et unique. Cette approche de la personne dans sa spécificité humaine permet non seulement de le valoriser dans les compétences propres dont il dispose, mais également de lui offrir un espace où ses difficultés n'occulent plus qui il est.

A force de n'être vu plus qu'au travers de leur problématique (toxicomane, migrant, pauvre, alcoolique, etc.) les personnes ont tendance à occulter toutes les autres facettes de leur personnalité et de démobiliser leurs ressources. Le temps d'une tranche de vie en communauté, nous leur offrons la possibilité d'être des individus sans étiquettes stigmatisantes et pleinement aptes à participer à une prestation régie par des exigences, des droits, mais également des devoirs, une collaboration de leur part, une attention aux autres.

Yves Nicolier

Responsable de la Soupe populaire

4. Macadam Services

« Encourager l'autonomisation des bénéficiaires par l'exercice d'une activité valorisant leurs compétences professionnelles »

Depuis mi-2006, Macadam Services permet à des personnes en marge du marché du travail de ré-expérimenter une activité en rendant des services à nos clients. A la manière d'une agence intérimaire à caractère social, Macadam Services joue un rôle d'intermédiaire entre les mandats confiés par nos clients et les capacités de nos bénéficiaires employés. La particularité est de ne pas proposer un service professionnel, mais de répondre aux demandes de « coups de main » tel que ceux qu'on demanderait à un proche (accrocher un tableau, monter un meuble en kit, arroser des fleurs, etc.)

Notre raison d'être est d'encourager l'autonomisation de nos bénéficiaires par une revalorisation de leur utilité. A notre niveau, le travail proposé n'est donc qu'un moyen pour atteindre une avancée sociale. Ceci explique que Macadam Services ne se fixe pas comme objectif la réinsertion, mais la préparation de celle-ci. Dans un premier temps, il s'agit pour nos bénéficiaires de reprendre pied. Ils apprennent à se redécouvrir dans la réalisation d'une tâche (collective ou individuelle) en réponse au besoin d'un client. Pour cela il faut commencer par venir et ensuite s'activer. Par la suite, l'encadrement est adapté pour permettre au bénéficiaire de ressentir une utilité. Chacun a des capacités valorisables. Petit à petit le bénéficiaire reprend conscience de son aptitude à réaliser quelque chose. Il retrouve ainsi une position d'acteur dont le comportement et l'engagement détermine - partiellement au moins - la destinée. Par la répétition de « coups de main », le bénéficiaire consolide les acquis jusqu'à ressentir une routine. Sa capacité à être utile en est renforcée au point de redevenir « normale ». Ce n'est qu'alors que le bénéficiaire retrouve une possibilité de reprendre en main son parcours socioprofessionnel à travers des démarches et des expériences. Au quotidien, il n'est donc pas question pour Macadam Services de « prendre en charge » ses bénéficiaires, mais simplement d'oser leur faire confiance.

Pour l'entité Macadam Services, l'année 2008 a été marquée par une forte augmentation du volume des activités et le rapprochement des organismes publics qui a abouti à un subventionnement des activités.

Après une présentation de l'évolution des activités en 2008 (1), nous nous intéressons aux effets pour nos bénéficiaires et pour notre public cible (2). Ceci nous conduira à présenter notre insertion dans le réseau social (3) et notre rapprochement des organismes publics (4). Nous terminons par une discussion des perspectives (5) qui se présentent pour l'avenir de l'entité.

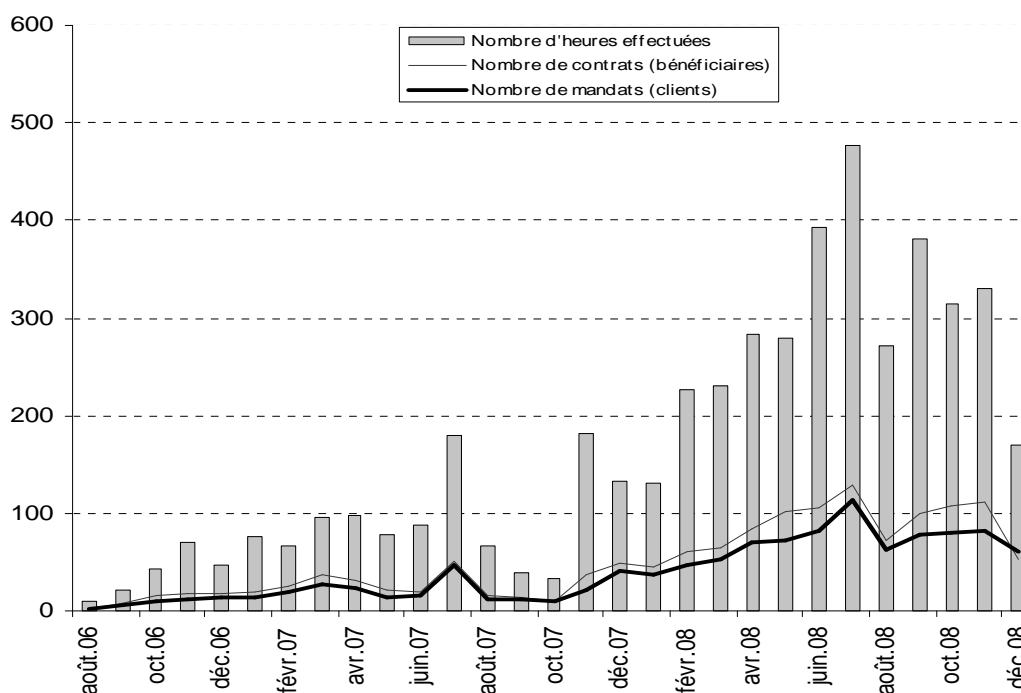
L'évolution des activités

L'année 2008 a été marquée par la poursuite des activités sur le même schéma qu'en 2007. Nous notions dans le précédent rapport d'activités que si les activités se développaient bien, elles restaient insuffisantes pour dépasser un seuil d'équilibre à long terme nécessaire à la pérennisation de l'entité. L'année 2008 a

donc été mise à profit pour développer les activités. Cet objectif a été atteint et l'évolution du volume de nos activités a largement dépassé nos espérances comme le montre les quelques chiffres et le graphique ci-dessous. Vous y noterez un triplement du nombre de mandats, du nombre de contrats de travail, du nombre d'heures travaillées ainsi que des montants refacturés aux clients entre 2007 et 2008 :

		838	mandats (254 en 2008)
Au total :	pour	1034	contrats de travail conclus (331 en 2008)
	avec	29	bénéficiaires employés (22 en 2008)
	pour un total de	3491	heures travaillées (1135 en 2008)
	et refacturées	109'815	CHF (38'941 en 2008)

Graphiquement, si nous représentons l'évolution des volumes d'activités depuis le lancement en 2006, nous pouvons observer une évolution sinon constante, au moins progressive.



Evolution du volume des activités depuis le lancement en 2006

Cette évolution mérite quelques explications et commentaires :

- **Rapprochement des entreprises** : Macadam Services a répondu pour la première fois en 2008 à un nouveau type de demande de la part d'entreprises. Il s'agit pour les entreprises de recevoir un service tout en se plaçant dans une démarche de responsabilité sociale.
- **Multiplication des mandats réguliers** : Nous constatons que nos clients reviennent et que nous parvenons à en fidéliser certains. Ainsi, par la confiance mutuelle construite, de nouvelles demandes pour des mandats réguliers sont apparues aussi bien chez des clients privés que dans des institutions. Toutefois,

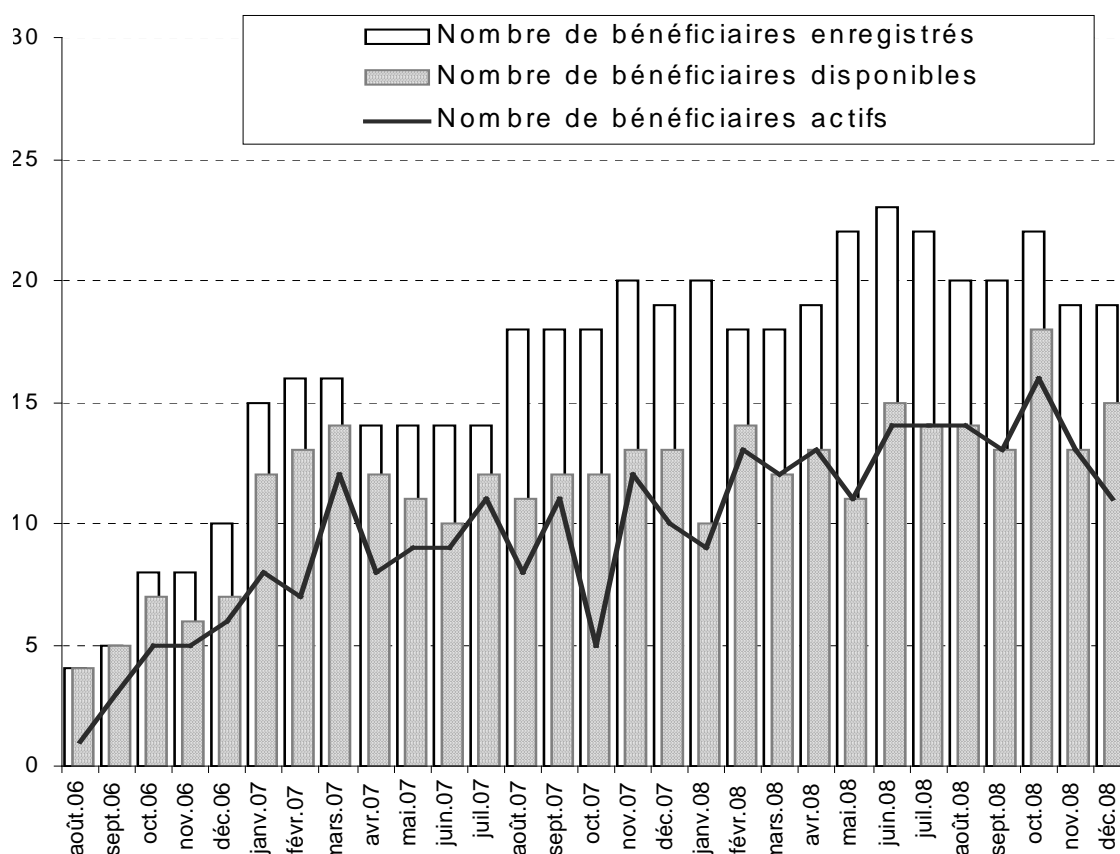
ce ne sont pas toujours les mêmes employés qui reçoivent les missions car nous préférons créer de petites équipes de personnes interchangeable afin de garantir une fiabilité de nos services et de renforcer le travail d'équipe. Il s'agit par exemple de mandats de ménage ou de jardinage.

- **Mandats internes** : Un de nos principaux clients est la Fondation Mère Sofia. Le remplacement du logisticien accidenté à la fin 2007 nous a été confié par la DG. Macadam Services a donc mis à disposition de la Fondation des chauffeurs et une chauffeuse. Ce mandat a été traité de la même manière que n'importe quel autre, en privilégiant la réponse sociale. Un tel mandat implique un gros travail de coordination interne (24% du total des heures effectuées en 2008) et ensuite une refacturation interne. D'autres mandats pour la Fondation s'y sont ajoutés : préparation des « Kits de survie », nettoyage de l'« Action de rue », travaux de rénovation au Parachute, manutention et nettoyage pour les Colis alimentaires, ménage des bureaux du Tunnel, etc. Le montant total de cette facturation interne se monte à CHF 35'631.-. Ainsi, en corrigeant le chiffre d'affaire total de ce montant, nous voyons que Macadam a généré CHF 74'184.- en 2008.
- **Implications et conséquences administratives** : Une telle évolution correspond à une demande bien réelle à laquelle Macadam Services répond. Cette réponse n'est possible que grâce à un système à la fois robuste et souple. Ceci est confirmé par le fait qu'aucune modification majeure dans notre mode de fonctionnement n'a été nécessaire entre 2007 et 2008. Le traitement des dossiers continue à se faire sans appui de secrétariat ni permanence téléphonique ce qui constituerait une limite si Macadam Services continuait à se développer à ce rythme. En 2008, cela a été évité grâce à l'augmentation des EPT (de 1 à 1.5) consentie par le Conseil à partir d'avril 2008.

Effets pour les bénéficiaires et sur le public-cible

Nous nous réjouissons d'une telle montée en puissance car, aussi relative soit-elle, elle était une condition nécessaire à la pérennisation de nos activités, sans pour autant être suffisante. Toutefois nous ne perdons pas de vue l'élément central, à savoir nos bénéficiaires ! Notons d'emblée que nous ne voyons aucune contradiction entre l'évolution décrite et notre capacité à répondre à leurs besoins sociaux. Au contraire, une telle progression a permis de mieux répondre à leurs attentes par exemple en leur permettant de se tester sur la durée ou à un taux d'activités plus élevé. De plus, les mandats « en entreprise » offrent un environnement de travail professionnel que Macadam Services, seul, ne peut pas fournir aux bénéficiaires qui souhaiteraient se confronter à des exigences plus pointues et à d'autres collègues que nos bénéficiaires.

Le triplement du volume d'activités global ne s'est pas accompagné d'une augmentation proportionnelle du nombre de bénéficiaires employés et suivis, comme le montre ce graphique :



Evolution mensuelle de la mobilisation de nos bénéficiaires

Nous observons une stabilité du nombre de bénéficiaires suivis à 20 personnes sous contrat, dont 13 actifs en moyenne mensuelle. Tous bénéficient d'un suivi social professionnel et sont déclarés. Macadam Services ne pratique aucune forme de travail au noir.

Cette apparente stabilité des effectifs ne doit pas cacher la rotation de l'équipe. De par notre caractère social, nous souhaitons in fine que tous nos bénéficiaires nous quittent un jour ou l'autre, quitte à ce que ce soit avec un coup de pied aux fesses. Ainsi, au cours de l'année 2008, nous avons enregistré 15 entrées et 20 sorties, soit une rotation annuelle des effectifs de près de 60%. Selon nous, il s'agit d'une réussite car cela démontre le caractère dynamique de l'entité, par opposition à ce qui se passait auparavant avec la vente du journal « Macadam ». Les bénéficiaires entrent, travaillent et quittent Macadam Services. Ils sont soit engagés par des entreprises (en fixe, en intérim ou comme auxiliaire), soit réorientés vers des structures de réinsertion professionnelles ou encore aiguillés vers une mobilisation à caractère occupationnel sans objectif professionnel. Enfin, ceux qui connaissent des rechutes, des maladies ou simplement qui ne se reconnaissent pas dans nos prestations sortent du cadre de notre entité.

Nous voyons aussi sur le graphique ci-dessus que l'indisponibilité des bénéficiaires employés se maintient dans une mesure importante (en moyenne 7 sur 20 ; soit 35% comme en 2007). Ceci ne peut s'expliquer que de manière individualisée pour chacun des cas concernés (vacances, santé, engagement temporaire, etc.). La

constance de ces 35% d'indisponibilité doit être acceptée comme une contrainte inhérente au public auquel nous nous adressons. Tous sont des « blessés de la vie » ! Une touche positive doit être apportée ici : Autant l'indisponibilité de personnel sous contrat est considérable, autant l'absentéisme est faible. Cette nuance est d'importance car l'indisponibilité est discutée, organisée, voire même anticipée. A l'inverse, l'absentéisme est liée à la défection d'un bénéficiaire lors d'une mission qui lui a été attribuée. Or nous ne constatons quasiment pas d'absentéisme hormis quelques cas ponctuels. Nous en déduisons donc que les missions que nous attribuons correspondent aux attentes de nos bénéficiaires et qu'elles suffisent à les motiver pour qu'ils se prennent en main sans que nous ayons besoin de distribuer davantage de « coups de pied aux fesses » que de main tendue.

En bref, sans eux, jamais nous ne parviendrions à répondre aux demandes de nos clients et nous leur en sommes profondément reconnaissants. La relation entre Macadam Services et ses bénéficiaires est teintée d'interdépendance et nos bénéficiaires le ressentent. D'eux dépend aussi l'évolution des activités et donc des missions qu'ils se verront proposer. Ce sentiment prévaut aussi horizontalement au niveau de l'équipe. Chacun dépend l'un de l'autre. Si une personne pose problème, les autres en pâtiront et inversement un travail bien fait ramènera de nouveaux mandats, non seulement pour le bénéficiaire concerné, mais aussi pour le reste de l'équipe.

Le profil des bénéficiaires n'a guère évolué et nous montre que notre public cible est bien déterminé. De manière générale, Macadam Services s'adresse à des hommes et des femmes fragilisés par des difficultés diverses et souvent interdépendantes (dépendance, maladie, rupture familiale, etc.). L'objectif est de mobiliser et non de viser une réinsertion immédiate et l'accueil n'est conditionné que par (1) une motivation à « faire quelque chose », (2) l'identification d'un besoin social (autre que financier) et (3) un droit au travail en Suisse. Les prestations de Macadam Services ne s'inscrivent pas dans l'urgence et aucun projet de réinsertion ne conditionne l'entrée. Ce projet personnel se définit graduellement au fil de l'évolution du bénéficiaire dans notre structure pour devenir finalement un projet de réinsertion qui déterminera son orientation à la sortie.

Les problématiques les plus fréquemment rencontrées sont liées à la désinsertion sociale (solitude, isolement, non appartenance, etc.) et à des difficultés familiales (crise en cours, rupture, dépendance financière et affective, etc.). Bien que capables de travailler, nos bénéficiaires sont souvent catégorisés comme « inaptes » ou « non-réinsérables ». Or une préparation à la réinsertion, telle que la propose Macadam Services, suffit à renforcer leur estime d'eux-mêmes et leur sentiment d'appartenance pour qu'ils puissent s'approprier le projet de leur réinsertion socio-professionnelle et par-là s'autonomiser.

En 2008, nos bénéficiaires se caractérisent de la manière suivante :

	29	Hommes (85%)
Genre	5	Femmes (15%)

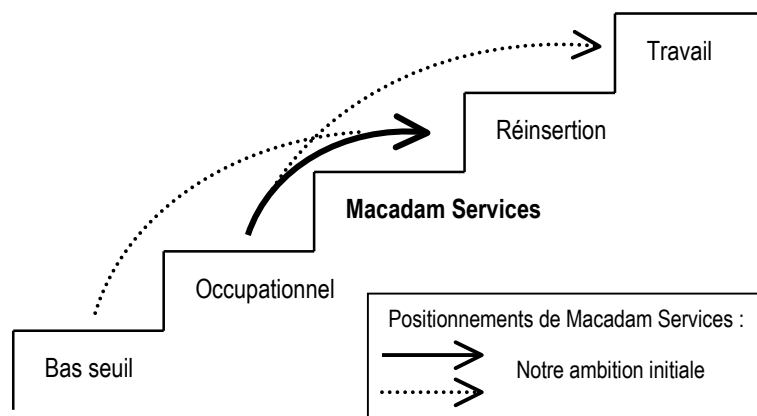
Âges	1	moins de 25 ans (3%)	âge minimum 25 ans âge maximum 66 ans âge moyen 41 ans
	23	25 à 45 ans (68%)	
	9	45 à 65 ans (26%)	
	1	plus de 65 ans (3%)	
Nationalités et permis	22	Suisses (65%)	
	8	Permis C (23%)	
	4	Permis B (12%)	
Revenus	18	bénéficiaires du RI (53%)	
	12	bénéficiaires d'une rente AI (35%)	
	2	autres aides publiques (6%)	
	2	sans aide publiques (6%)	
Total :	34	personnes suivies en 2008	

Le bénéficiaire type de Macadam Services est un homme de 41 ans, de nationalité suisse, au bénéfice du Revenu d'Insertion (RI). Cette personne est suivie par un Centre Social Régional (CSR), mais ne parvient pas à se sortir de l'ornière. Or, à 41 ans, ce bénéficiaire-type n'est qu'à la moitié du parcours professionnel standard. C'est aussi autour de la quarantaine que la réussite ou l'échec professionnel s'exprime pleinement. Une réinsertion socioprofessionnelle est donc souhaitable. Les potentiels sont ici bien réels pour nos bénéficiaires qui disposent de compétences et qui désirent se rendre utile. Leur offrir simplement la possibilité de se rendre utiles, de se tester et de reprendre confiance dans leurs capacités est essentiel. Pour Macadam Services et ses clients, il suffit souvent d'oser faire confiance pour que s'expriment des trésors de capacités insoupçonnées ou largement sous-estimées.

Etat de l'insertion dans le réseau social régional

Les prestations de Macadam Services correspondent à différents besoins reconnus dans le réseau social régional : Dans le cadre de prises en charge plus larges (santé, logement, endettement, etc.) fournies par des partenaires du réseau, Macadam Services peut apporter une clé dans l'évolution psychosociale de personnes en difficultés. Il arrive aussi que des structures sociales aient besoin d'un coup de main bon marché et qu'elles fassent appel à nous comme clientes (par exemple pour remettre un appartement, effectuer un transport, etc.). Dernière forme de collaboration, Macadam Services, de par son expérience, joue un rôle de conseil spécialisé en matière de mobilisation professionnelle de personnes aux dossiers administratifs complexes (poursuites, déclaration des revenus, imposition à la source, permis de travail, etc.)

A l'origine, Macadam Services avait été conceptualisé sur la base de l'identification d'un hiatus dans la chaîne de la réinsertion. Macadam Services ambitionnait de jouer le rôle de passerelle entre les prestations occupationnelles et de réinsertion. Or les demandes du réseau dépassent le cadre initial. Comme le montre le schéma ci-contre. Nous réaffirmons donc constamment notre objectif qui n'est pas de réinsérer, mais de préparer la réinsertion.



D'autre part, trop peu de nos bénéficiaires ont l'occasion, une fois remobilisés, de trouver une place dans une structure de réinsertion en vue d'un placement. Si en amont l'insertion de Macadam Services dans le réseau semble accomplie, l'insertion en aval de l'entité devrait encore être renforcée.

Rapprochement des organismes publics

Les organismes publics suivent Macadam Services depuis son lancement comme projet-pilote soutenu par la Santé Publique. Ce suivi nous a permis de conserver et de renforcer des liens « par en-haut » avec le Département cantonal de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), alors que nos activités de terrain et le suivi des bénéficiaires renforçaient les liens « par en-bas » avec les CSR. Ces deux voies se sont retrouvées par la reconnaissance de Macadam Services comme Mesure d'Insertion Sociale (MIS). Depuis octobre 2008, les CSR ont la possibilité d'envoyer des bénéficiaires dans le cadre d'une MIS individualisée à Macadam Services. Dans cette configuration, les CSR prennent en charge les frais du suivi social que nous leur refacturons mensuellement sur un modèle de subventionnement par prestation. Ce modèle a été utilisé de manière transitoire avant que Macadam Services n'entre dans le « catalogue des MIS conventionnées ». A l'heure où nous rédigeons ce rapport d'activités, tel est le cas. Ce conventionnement correspond à l'aboutissement de longues démarches qui permettent à Macadam Services de pérenniser (pour autant que ce verbe ait un sens dans le climat politique actuel) financièrement son fonctionnement. Une fois dans ce catalogue, chaque MIS conventionnée négocie un nombre de places qui lui sont financées avec une garantie de déficit.

Au-delà des questions purement financières, nous relevons surtout l'importance particulière de cette étape qui correspond à une reconnaissance de l'utilité publique de notre action sociale. Sur le plan opérationnel, un tel subventionnement va nous imposer un cadre plus strict dans le suivi social et sur le plan administratif. En effet, du moment que des places sont réservées et financées, nous nous engageons à faire travailler les bénéficiaires concernés. Cela modifie d'une part la relation que nous entretenons avec nos bénéficiaires et d'autre part cela introduit un traitement différencié entre les bénéficiaires qui sont placés en MIS (donc bénéficiaires du RI) et les autres (par exemple ceux à l'AI ou sans aide).

Perspectives

En 2008, des objectifs importants ont été atteints alors que d'autres restent sur la table et doivent ici être affirmés ou rappelés :

- Les contraintes administratives, commerciales et/ou financières liées aux clients et aux subventionneurs ne nous font pas perdre de vue notre objectif premier : « Encourager l'autonomisation des bénéficiaires par l'exercice d'une activité valorisant leurs compétences professionnelles » ; dans le cadre de la mission de notre Fondation : « Venir en aide aux plus démunis, sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine ». Au quotidien, nous aurons à faire face à la tension existante entre les réalités des besoins du terrain et les contraintes étatiques.
- Il nous semble problématique de refacturer au Canton nos prestations sociales pour les bénéficiaires du RI alors que notre Fondation doit prendre à sa charge les mêmes prestations pour des personnes ayant les mêmes besoins, mais bénéficiaires de l'AI et des prestations complémentaires. Ces deux assurances sociales, un jeu de « patates chaudes » s'effectue et dont nos bénéficiaires sont les premiers à souffrir et dont notre structure subit les conséquences. A l'avenir, un rapprochement de l'AI s'imposera donc.
- Depuis plusieurs années, nous butons sur la rémunération des personnes bénéficiant de prestations complémentaires à l'AI. Celles-ci annualisent les revenus créant ainsi une négation de l'irrégularité des gains. Nous indiquions dans le précédent rapport d'activités qu'après consultations des partenaires du réseau et de spécialistes, seule la voie politique d'une modification législative se présentait à nous. Une démarche au niveau fédéral a donc été initiée, mais avortée faute d'une préparation adéquate. Il s'agit là d'une problématique sous-estimée qui bloque la réinsertion de nos bénéficiaires et plus largement qui contredit la logique de la 5e révision de l'AI, en pénalisant ceux des plus démunis qui démontrent une volonté de se prendre en charge. Au-delà de nos profonds regrets pour cet échec, une reprise en main du dossier s'imposera tôt ou tard avec une meilleure coordination et davantage de soutien.
- L'expérience de 2008 avec la mise à disposition de mission en entreprise a été très concluante. Tous les partenaires en sont sortis satisfaits. Développer ce genre de missions serait donc une voie souhaitable. Cela implique une promotion spécifique, mais aussi des démarches administratives. En effet, la location de services telle que nous la pratiquons ne demande pas d'autorisation particulière en dessous d'un chiffre d'affaire de CHF 100'000.- En dessus, un enregistrement au Service de l'Emploi et le dépôt d'une garantie financière est exigée. Il faudra donc se positionner pour savoir dans quelle mesure la Fondation Mère Sofia serait prête ou non à entamer ces démarches. Nous le souhaitons ardemment.
- Dans la même ligne, au-delà de CHF 75'000.- de chiffre d'affaire, notre Fondation sera soumise à la TVA. Dans un tel cas, la question de la modification de nos tarifs et de la (sur-)charge administrative se posera.

Ce rapport d'activités 2008 présente la petite vie d'une structure qui a atteint un degré de maturité qui lui permet dorénavant d'envisager sereinement son avenir. Pour conclure ce rapport d'activités, il nous faut souligner le rôle moteur que joue l'équipe des bénéficiaires employés par Macadam Services. Ils démontrent au quotidien leur capacité à se prendre en main, pour autant qu'on accepte de prendre le risque de leur faire confiance.

...simplement « avoir le droit de se sentir utile ».

Guillaume de Buren
Responsable Macadam Services

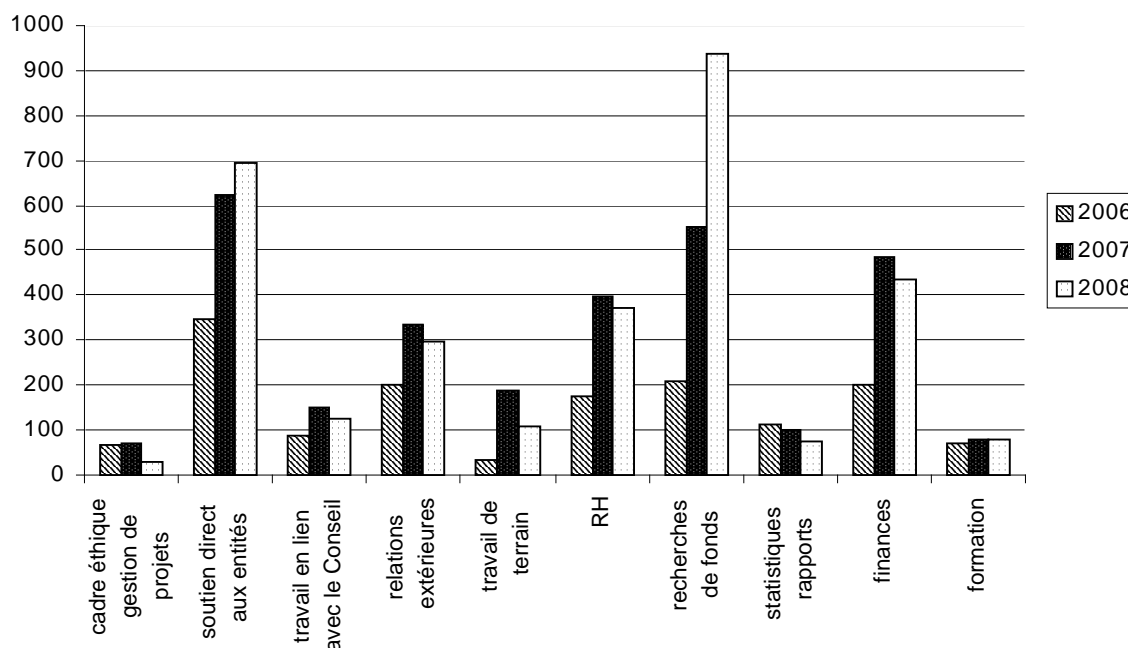
5. Direction générale

Cahier des charges

La Direction générale effectue toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement des entités et à la pérennisation de l'institution.

Elles sont constituées de :

- La direction et l'encadrement des entités - garantir le cadre légal et éthique, l'application des directives du Conseil de Fondation, assurer le soutien social, psychologique et administratif aux collaborateurs, favoriser une dynamique d'équipe et la communication, etc.
- La gestion des ressources humaines - engagement, évaluation, suivi, gestion des conflits, suivi d'étudiants, gestion des salaires et assurances sociales
- La gestion des finances de la Fondation - Etablissement et versement des salaires, assurances sociales, gestion des subventions et des donations, suivi des factures, paiements, collaboration avec les autorités de surveillance, etc.
- La négociation avec les autorités en matière de subventions, mandats, rapports d'expert, etc.
- La recherche de fonds - élaboration des stratégies de recherches de fonds, gestion et recherche de donateurs, organisation de manifestations, contacts avec les entreprises et donateurs potentiels, présentation à diverses occasions de la Fondation, conférences, etc.
- Les relations publiques - avec le réseau, les médias, l'administration publique, le politique, etc.
- La circulation de l'information à l'interne, notamment à l'égard du Conseil de fondation et des entités, et à l'externe
- La gestion de projets en lien avec de nouvelles activités ou de reconceptualisation des entités



Répartition des tâches DG (sans travail effectué par les Bénévoles)

Les heures de travail bénévoles fournies par les membres du Conseil n'apparaissent pas dans ce tableau. Or le travail de la Direction est largement soutenu par leurs apports en compétences dans la gestion des ressources humaines, les aspects juridiques, le développement de nouveaux projets et les finances. A noter qu'en 2007, une comptable a été engagée à 20% afin de décharger le Trésorier qui jusqu'alors se chargeait bénévolement de toute une part de la gestion des finances.

Ressources humaines

En décembre 2008, le personnel de la Fondation Mère Sofia est composé comme suit :

Entité	employés	EPT	bénévoles	civilistes	ETS*
Conseil			11		
Direction	3	1.5			0.3
Parachute	13	8.4	1	1	0.7
Soupe populaire	5	2.75	75		
Colis Alimentaires	1	1	8		
Macadam Services	2	1.5			
Bus Rencard	1	1			
Total	25	16.15	95	1	1

*ETS = emploi temporaire subventionné

Le Parachute reste très naturellement l'entité phare en terme de ressources humaines. En effet, son activité 24h sur 24 nécessite un gros investissement en personnel.

On constate également une présence très forte de personnes volontaires au sein de nos entités, et tout particulièrement à la Soupe Populaire. On estime en effet que plus de la moitié du travail nécessaire au bon fonctionnement de la Soupe est actuellement couverte par des personnes bénévoles, permettant ainsi d'assurer un accueil tous les jours de l'année à un coût très faible.

Le Parachute peut lui aussi compter sur la fidèle présence d'un Bénévole qui se charge de la confection des repas. Quant aux Colis Alimentaires, la création d'un groupe de Bénévoles a permis une délégation de bon nombre de tâches de logistique.

Malgré l'appui de toutes ces forces bénévoles, la Fondation est souvent contrainte de travailler en flux tendu, les effectifs restant limités. Fort heureusement, chaque employé a conscience de l'importance de notre mission et sait que de son travail dépend la survie de bon nombre de personnes fragilisées. Aussi pouvons nous compter sur la mobilisation et la disponibilité de tous pour faire face aux aléas ou à une augmentation imprévue de la charge de travail.

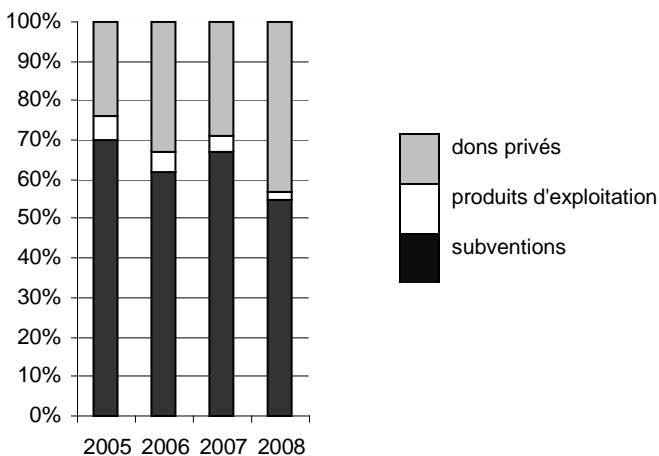
Recherche de fonds

L'exercice 2008 était prévu comme périlleux pour la Fondation. En effet, durant cette année deux de nos entités changeaient de mode de subventionnement et passaient de subventions par "enveloppe" à une prise en charge par Bénéficiaire, rendant les produits aléatoires et donc difficiles à budgétiser. Au final, les subventions n'ont couvert que 63% des charges, rendant la recherche de fonds primordiale à la survie de la Fondation.

Les besoins en couverture par des dons privés divergent énormément entre les entités, certaines pouvant se prévaloir d'un soutien important des autorités ou d'une marge d'autofinancement plus conséquente que d'autres :

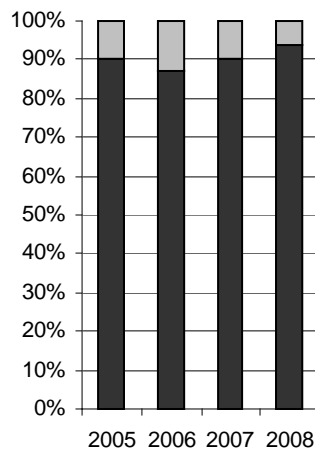
- Parachute : total des charges non couvertes par les subventions ou pensions facturées : 43%, soit CHF 291'468.- de soutien privé
- Colis Alimentaires : total des charges non couvertes par les subventions: 6%, soit CHF 8'810.- de soutien privé
- Soupe populaire : total des charges non couvertes par les subventions: 22%, soit CHF 65'583.- de soutien privé
- Macadam Services : total des charges non couvertes par les subventions ou mandats facturés : 30%, soit CHF 63'757.- de soutien privé

Parachute

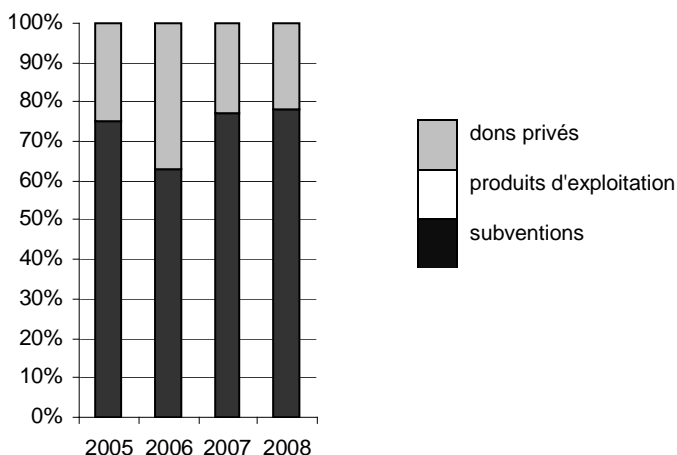


n.b. changement du public-cible (accueil de mineurs) en août 2008

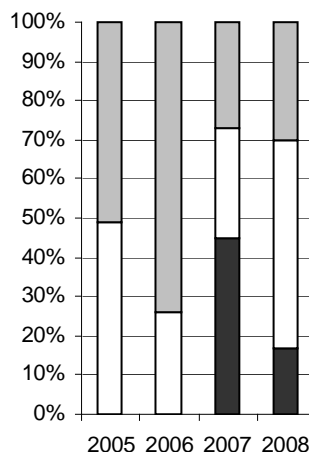
Colis Alimentaires



Soupe populaire



Macadam



n.b. passage de Macadam Journal à Macadam Services en août 2006

Evolution du financement des entités 2005-2008

Une part de ces dons ont pu être trouvés par une recherche ciblée pour soutenir une entité, mais la plupart reste des dons non attribués à un projet spécifique et peut donc être ventilée en fonction du besoin en couverture de déficit.

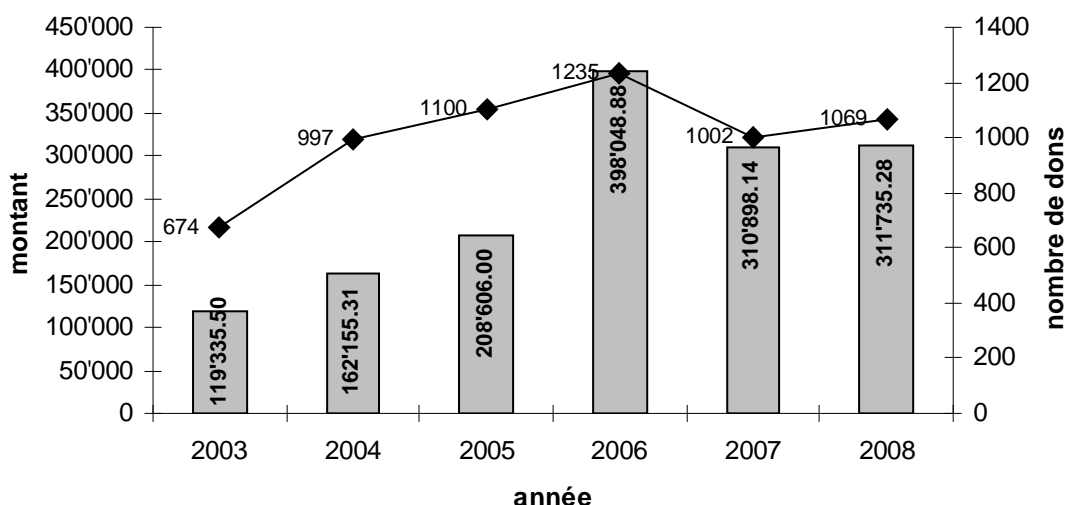
Ces tableaux montrent l'énergie mise par la Fondation à obtenir un soutien privé, et donc l'importance de ces recherches de fonds, mais également les risques pris en cas de mauvaise conjoncture en matière de dons privés.

Si on constate une augmentation du nombre de donateurs dits "usuels" (donateurs versant régulièrement des montants courants) qui passe de 998 dons en 2007 à

1065 en 2008, le montant total des soutiens versés est en diminution (CHF 145'898.14 en 2007 contre CHF 128'411.28 en 2008).

Cette baisse a pu être compensée par l'aide de "gros" donateurs (entreprises, fondations, etc.) mais reste inquiétante. En effet, la stabilité financière de la Fondation est essentiellement fondée sur ses donateurs usuels, les entreprises et/ou fondations soutenant plus volontiers les besoins en cas de démarrage de nouveaux projets, au détriment des besoins courants tels les salaires.

Notons également pour la pleine compréhension du tableau ci-dessous que l'année 2006 a vu son total de dons augmenté par un legs extraordinaire de CHF 80'000.-.



*Evolution 2003-2008 des dons
(sans dons d'investissement)*

Ayant pleinement conscience de la nécessité d'une grande vigilance face à l'évolution des dons et du renforcement de notre bassin de donateurs sur lequel est assise la pérennité de la Fondation, un poste dévolu à l'organisation de manifestations a été développé. De cette manière, nous pouvons tout à la fois renforcer notre visibilité et attirer l'attention du public sur la réalité de la précarité et la nécessité de nos actions auprès des personnes fragilisées.

Finances

Deux centres de charges accusent une augmentation entre 2007 et 2008 : la masse salariale et les frais des Bénéficiaires.

La hausse des frais des Bénéficiaires est en soi fort réjouissante ! En effet, ce poste contient les salaires versés aux Bénéficiaires de Macadam Services et montre une augmentation de l'activité. Ces frais sont d'ailleurs compensés par une augmentation équivalente des produits des mandats.

Quant aux variations de la masse salariale, des explications différentes doivent être apportées selon les entités :

- Direction Générale : en 2007, la DG avait été amputée durant plusieurs mois d'un de ses postes, un des collaborateurs ayant été délégué aux Colis Alimentaires pour pallier à l'absence de la titulaire.
- Parachute : avec l'entrée en vigueur du nouveau concept en août 2008, les salaires des éducateurs avaient été valorisés passant d'environ CHF 3'500.- pour un EPT à CHF 4'500.-.
- Colis Alimentaires : la masse salariale était plus élevée en 2007, de par le fait de l'absence de la titulaire qui a été remplacée mais restait néanmoins partiellement à charge de la Fondation.
- Soupe populaire : si la Soupe peut compter sur un nombre conséquent de Bénévoles, quantité de tâches logistiques ne peuvent plus être effectuées par des collaborateurs volontaires et doivent être faites par des employés. Cette réalité a une incidence directe sur la masse salariale de la Soupe et fait d'ores et déjà partie de renégociation du montant des subventions avec les autorités.
- Macadam Services : en avril 2008, le Conseil de Fondation a décidé d'une augmentation du nombre de postes de cette entité afin de lui permettre de répondre aux besoins des Bénéficiaires. C'est ainsi que l'entier du chiffre d'affaires est en hausse, que ce soit au niveau des charges ou des produits.
- Rencard : le titulaire étant en arrêt accident pour une longue période, ses tâches ont été partiellement reventilées dans les entités et pour une part reprise par une tierce personne. La masse salariale est donc artificiellement et temporairement en baisse.

Nous constatons par ailleurs que les autres centres de charges (frais administratifs, frais des prestations, etc.) restent très stables et cela malgré l'augmentation du coût de la vie. Une vigilance toute particulière est en effet mise à une économie quotidienne et à la continuelle recherche de produits et biens gratuits.

C'est ainsi que la Fondation Mère Sofia clôt l'exercice 2008 avec une perte de CHF 64'951.75.

Si ce résultat est inquiétant, il ne met néanmoins pas en péril l'avenir de la Fondation car est "épongé" par l'excédent de produits 2007. De surcroît, une ligne de crédit obtenue en été 2008 assure à la Fondation les liquidités nécessaires en cas de répartition inégale des produits au fil des mois.

	Fondation	Parachute	Soupe	Macadam	Colis	Total
Produits						
Dons, legs et recettes diverses	153'871	130'940	15'739	1'848	4'271	306'669
Dons affectés	0	0	0	0	0	0
Subventions	0	372'360	295'000	37'640	153'000	858'000
Produits d'exploitation	73'737	13'373	0	115'973	0	203'084
Total des Produits	227'608	516'673	310'739	155'461	157'271	1'367'753
	16.6%	37.8%	22.7%	11.4%	11.5%	100.0%
Charges						
Frais de prestations		-22'438	-46'596	-71'460	-14'869	-155'364
Frais du personnel		-593'519	-289'667	-134'149	-119'060	-1'136'397
Frais de locaux		-3'779	-23'039	-4'979	-3'779	-35'577
Frais d'entretien		-12'716	-894	-321	0	-13'931
Frais de véhicules		-6'340	-11'289	-4'308	-8'465	-30'402
Frais d'assurances		-858	-370	-370	-370	-1'967
Frais d'énergie		-14'372	-2'847	-509	-509	-18'238
Frais de promotion		-2'200	-2'200	-2'275	-2'428	-9'104
Frais divers		-1'225	-1'502	-227	-2'168	-5'122
Total frais d'exploitation		-41'491	-42'142	-12'989	-17'719	-114'341
Frais d'administration		-8'236	-8'915	-5'516	-6'809	-29'476
Amortissements		-7'495	-604	0	-10'330	-18'429
Résultat financier		-11'107	-663	-663	-663	-13'094
Résultat extraordinaire		8'359	12'924	8'150	8'301	37'734
Total des Charges	0	-675'927	-375'663	-216'626	-161'150	-1'429'366
	0.0%	47.3%	26.3%	15.2%	11.3%	100.0%
Résultat	227'608	-159'254	-64'924	-61'165	-3'879	-61'614

Ces comptes suscitent encore plusieurs remarques :

- Les charges du Bus Rencard sont ventilées pour 30% au Parachute et pour 70% à la Soupe populaire. Cette imputation a été calculée sur la base de la réalité des tâches effectuées par cette entité.
- Les charges de la Direction Générale sont réimputées aux entités selon une clé de répartition équitable. Si cette clé de répartition unilatérale peut être discutable au vu des disparités en personnel et en volume d'activités des entités, elle reste la plus pertinente sachant qu'un décompte exact des charges réelles imputable à chacune ne peut être faite par la Direction et que les besoins des entités est constamment variable car touchant à de nombreux domaines (RH, gestion de projets, coaching, recherche de fonds et de matériel, etc.)

Avenir 2009

2009 restera une année périlleuse financièrement pour la Fondation. En effet, si Macadam Services devrait trouver son rythme de croisière et toucher des subventions lui permettant d'assurer un équilibre financier, le Parachute et la Soupe populaire devront attirer toute notre vigilance.

Le Parachute conservera en 2009 un mode de subventionnement par "lits chauds", restant donc tributaire du taux d'occupation de la structure, dont on sait qu'il est difficile à anticiper au vu du type de population accueillie.

Quant à la Soupe, si les autorités communales se montrent sensibles à la problématique de la difficulté de trouver du personnel bénévole pour certaines tâches et au fait que leur subvention n'a jamais suivi l'indexation des salaires, et nous assurent de leur soutien, celui-ci ne pourra officiellement intervenir qu'en 2010, les budgets 2009 étant d'ores et déjà bouclés.

Cet équilibrisme financier est en soi un frein à tout développement des actions de la Fondation, alors même que nous sommes conscients que notre volume d'activité est préjudiciable à notre pérennisation. En effet, les activités de support (RH, finances, recherche de fonds, etc.) pèsent lourdement sur les charges des entités, alors qu'elles n'augmenteraient que peu en cas de développement de nouvelles activités.

Pour pallier à cette charge, la DG n'a que le choix de travailler en sous-effectif, ce qui ne peut être considéré comme viable à moyen terme. Le Conseil de Fondation aura donc à se pencher sur l'évolution de la Fondation et une stratégie incluant la problématique de la charge des activités de support.

De plus, nous ne pouvons aborder l'année 2009 sans une certaine appréhension liée à la crise économique que nous traversons et à l'impact qu'elle aura tant au niveau de la baisse des dons que de l'augmentation des besoins.

En effet, si nous pouvons craindre que les particuliers et les entreprises soient contraints de réduire leurs aides, nous anticipons en même temps une hausse des personnes devant avoir recours à notre soutien. Toute une frange de la population qui aujourd'hui réussit tant bien que mal à boucler les fins de mois est en danger en cas de baisse de revenu et devra faire appel à des structures telle la nôtre pour faire face à une éventuelle paupérisation.

Christine Testa

Directrice

Remerciements

Parmi les nombreux donateurs ayant soutenu la Fondation tout au long de l'année 2008, nous tenons à adresser une reconnaissance toute particulière à :

Assurances Assura
Banque Cantonale Vaudoise
Canton de Vaud
Commune de Lausanne
Fidius serv. Trustee of Samarie
Fondation Pierre Demaurex
Fondation Dr Alfred Fischer
Holy Trinity Church de Genève
International Women's club de Nyon
Loterie Romande
Paroisse Réformée Française
Philip Morris International
Retraites Populaires Vie
Société fiduciaire Intermandat SA

Et surtout :

Tous nos donateurs, connus ou anonymes, qui avec une grande régularité nous assurent de leur soutien et de leurs encouragements.

Et les nombreux bénévoles qui participent activement au bon fonctionnement de nos activités.